

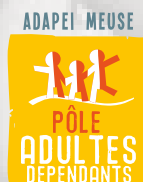
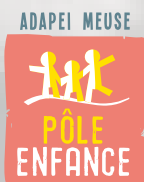


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

« La différence est une beauté
qu'il faut apprendre à voir »
Ingrid NAOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

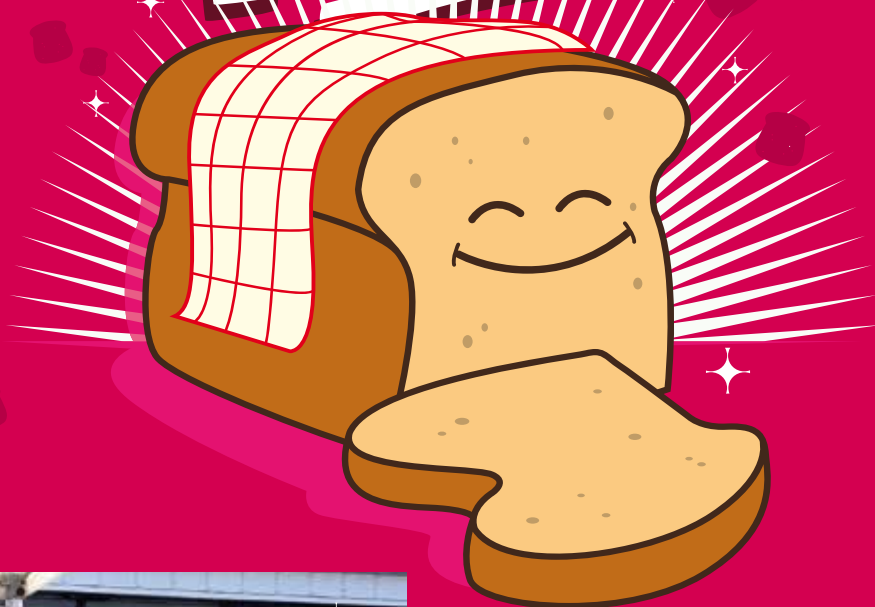
SAMEDI 27 AVRIL 2019 À VASSINCOURT



OPÉRATION BRIOCHES

Grâce à la mobilisation de nos 350 bénévoles, plus de 16 000 brioches ont été vendues début octobre à l'occasion de l'édition 2018 des Brioches de l'Amitié. Sous la houlette de Laurence MARIN, Martine RATH et Serge ALBERT, cette opération a été un succès et permettra de financer des actions en faveur des personnes que nous accompagnons.

LA BRIOCHE DE L'AMITIÉ



**PAS COMME
LES AUTRES
MAIS AVEC
LES AUTRES**



SOMMAIRE

Pages 4/6

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Pages 7

RAPPORT FINANCIER DE L'ADAPEI DE LA MEUSE

Pages 8/13

RAPPORT D'ACTIVITÉ / ÉTABLISSEMENTS & SERVICES

Pages 14/23

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PÔLE HABITAT

Pages 24/33

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PÔLE ENFANCE

Pages 34/45

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PÔLE AGRICOLE

Pages 46/49

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PÔLE INDUSTRIEL

Pages 50/67

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PÔLE ADULTES DÉPENDANTS

Pages 68/69

RAPPORT D'ORIENTATION DU PRÉSIDENT

Pages 70

NOTES



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Frédéric COSTE

Assemblée Générale - 27 avril 2019 - Vassincourt

Je ne ferai pas l'affront à mes collègues du conseil d'administration et aux professionnels de nos établissements et services en désignant cette année 2018 comme une année de transition ou tranquille. En effet, comme chaque année notre association et les équipes professionnels ont œuvré en relation avec nos partenaires à l'amélioration de la vie des personnes en situation de handicap que nous accueillons, et d'autres avec lesquelles nous avons été mis en contact.

De cette année une nouvelle fois riche, je vais dégager deux moments clés. Le premier a été la validation de notre projet associatif global par l'assemblée générale. Nous avons acté un projet ambitieux et pragmatique, des actions évaluables, et dans un même but garantir l'accès à l'autonomie au plus grand nombre et à la citoyenneté pour tous. Ce projet associatif global est une feuille de route pour nos établissements et services dans l'écriture de leurs projets. Il est aussi l'affirmation de notre volonté associative auprès de nos partenaires, représentants politiques ou d'administrations.

Le second temps important de cette année a été l'accueil du Congrès National de l'association « Nous Aussi », à Verdun les 9 et 10 novembre 2018, en présence de M^{me} Cluzel Secrétaire d'Etat aux Personnes Handicapées. Grâce à l'appui et au soutien de la ville de Verdun et de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun et de l'UNAPEI, nous avons accueilli sur deux journées plus de 400 personnes venues débattre sur le droit de vote. Les présences de parlementaires meusiens, de la vice-présidente du Conseil Départemental de la Meuse, du Maire de Verdun et Président de la Communauté d'Agglomération, de l'adjoint à la Mairie de Paris, et du vice-président de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, ont permis d'apporter une résonance à cette réflexion par les personnes en situation de handicap. Le travail produit par les personnes en situation de handicap sur le droit de vote a été de grande qualité et

la leçon d'écoute et de partage durant ces journées a été une vraie leçon de démocratie. Je remercie Thibaut Rath délégué local « Nous Aussi », Claudine Manukyan coordinatrice bénévole de la délégation locale et Denis Decloquement pour l'organisation et la mise en place de l'évènement avec le soutien de l'UNAPEI et plus particulièrement de Zohra Talbi et de Michael Marlot. Je pense que notre association, notre département ont su montrer qu'ils étaient en capacité de recevoir un évènement national et offrir un soutien pour porter un message essentiel pour l'accès aux droits des personnes en situation de handicap.

En 2018, notre association a continué à travailler sur des thématiques ou des actions déjà engagées. Notre plateforme personnes handicapées vieillissantes financée par la Conférence des Financeurs a trouvé sa place dans le paysage meusien et s'avère un outil important de coordination, de développement de réponses et de mise en lien avec des acteurs locaux. Les situations nous parviennent de la MDPH, du Conseil Départemental, des élus des établissements et services et aussi des familles. C'est 110 personnes accompagnées actuellement, dont plus de deux tiers à domicile.

Notre projet autour de la mobilité, Mobi'Meuse et les autos écoles avec pédagogie adaptée accueillent plus de 150 élèves et nous comptabilisons à ce jour plus de 40 codes obtenus et près de 50 permis B réussis. Nous avons délivré également près de 20 permis motocycles, accompagné près de 10 personnes pour la conduite en véhicule sans permis et plus de 50 personnes sur des accès à la mobilité vélo, piétonne et des actions de prévention routière.

Nous enregistrons en 2018, le fonctionnement du Conseil Ethique qui, sous le pilotage de M. Deffain, aborde des questionnements en tentant d'approcher des pistes de réflexion. Ce travail est important pour nos équipes

de professionnels mais a également du sens pour les administrateurs afin de questionner certaines vérités.

Au niveau du Pôle Enfance, nous continuons à proposer en lien avec l'Education Nationale, des unités d'enseignement externalisées. L'accompagnement de M. Hayot, Inspecteur ASH a permis de pouvoir ouvrir à la rentrée 2018, une unité d'enseignement à l'école Porte de France à Verdun et une unité d'enseignement élémentaire pour élèves autistes à Dieue sur Meuse. Je remercie les communes pour leur implication et leur soutien, ainsi que la Délégation territoriale de la Meuse de l'Agence Régionale de Santé et son délégué Cedric Cablan pour le soutien financier exceptionnel pour la classe de Dieue sur Meuse. A ce jour, nous comptabilisons 4 unités externalisées et nous espérons en ouvrir deux pour la prochaine rentrée. Notre objectif est de pouvoir offrir une vie scolaire ordinaire aux enfants en situation de handicap en adaptant notre accompagnement à leurs besoins.

Au niveau de l'insertion professionnelle, nous avons engagé un travail de réflexion avec la Maison Familiale et Rurale de Commercy, nous sommes convaincus que ces établissements sont en capacité de pouvoir apporter leur expérience et leur savoir-faire pédagogique pour accompagner nos élèves dans une logique de formation adaptée. L'implication de la Directrice Mme Bon et du Président M Odinet nous permettent d'envisager un partenariat et un projet commun ambitieux et porteur pour les élèves.

Enfin, je ne pourrais pas être complet si je n'évoquais pas notre nouvel événement culturel sur le sud du



département et porté par le Pôle Enfance : Vassin'cool. Plus de 900 personnes se sont retrouvées sur le terrain de sport de Vassincourt pour partager un moment de musique aussi diversifié que les festivaliers. Enfants, parents, professionnels, administrateurs et bénévoles ont contribué à la réussite de cette manifestation sous un chapiteau enflammé. Je remercie Mme Michaut ainsi que son équipe, et MM. Jecko, Bousserneau et Lesage

pour leur implication, en souhaitant que Vassin'cool perdure.

Ma liaison sera facile également pour évoquer le grand frère de Vassin'cool, Inglorious, qui a été en 2018, encore une fois une réussite mais cette fois ci sous le soleil. Cette manifestation s'inscrit dans le paysage culturel du Département et de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. En 2017, le petit Inglorious a proposé un programme à destination des enfants et un temps fort du vivre ensemble a pu être partagé.

Le Pôle Habitat a également approché la déclinaison des possibles sur le département. Nous avons ainsi pu développer à l'échelle du département un service d'accompagnement à la vie sociale, en appui avec les résidences sociales du Sud meusien. La persévérance des élus et des équipes ont permis de pouvoir bénéficier en 2018 des réponses supplémentaires sur le territoire pour privilégier le parcours et la logique de réponse plutôt que de place.

C'est dans cet esprit également que nous avons construit avec plus de 15 associations et services une réponse à l'appel à projets pour un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH). Notre proposition s'inscrit dans une logique de plateforme pour tous types de handicap en optimisant les moyens de chacun et en permettant de pouvoir développer des réponses singulières. Le travail de l'ensemble des participants fait émerger une offre complète, et a été proposé dans un esprit de contribution mutuelle. Cette logique est notre affirmation de s'inscrire non pas dans une logique de la loi du plus fort, mais dans un rapport d'entraide et de contribution. Il est temps d'apprendre de l'expérience. Dans la nature, dans des situations extrêmes ne survivent que les êtres qui ont su faire preuve d'entraide, ceux qui s'inscrivent dans une logique de la loi du plus fort disparaissent.

Dans notre secteur, il nous faut cesser d'avoir peur de se faire dévorer et de construire des forteresses qui ne font que segmenter la réponse à la personne en situation de handicap. Cherchons et construisons ensemble, gardons notre énergie pour construire une réponse adaptée plutôt que de la perdre dans des stratégies de déconstruction. La légitimité existe par la cohérence plutôt que par la défiance, plutôt dans l'intelligence que dans l'isolement.

C'est dans cet esprit que nous avons construit des partenariats, avec l'association « Mieux Vivre en Campagne » pour définir des axes de développement et s'inscrire dans une logique de réponse adaptée à la personne âgée et aussi à la personne handicapée vieillissante. Avec l'association Envol, nous avons développé des partenariats pour des réponses singulières auprès d'enfants, mettant en relation des

moyens existants pour soutenir l'association dans son accompagnement auprès d'enfants. Je ne reviendrai pas sur le travail avec la MFR de Commercy, mais ceci s'inscrit également dans cette logique.

En 2018, nous avons également engagé un mode de relation avec l'association « la Régie des Quartiers ». Cette association était en difficulté dans la mesure où son modèle économique ne pouvait durer du fait de la remise en cause des emplois aidés. Un partenaire important de cette association, la ville de Bar le Duc souhaitait continuer à bénéficier de l'offre en direction des publics fragiles dans le cadre de certaines prestations. L'ADAPEI de la Meuse a travaillé pendant une année sur ce projet pour pouvoir trouver une réponse satisfaisante. Naturellement, les associations se sont tournées vers une fusion absorption. Ce choix permettait de pouvoir conserver une action en direction des publics fragiles, et offrait une ouverture pour l'ADAPEI de la Meuse vers un parcours emploi. J'accueille avec plaisir aujourd'hui les adhérents, les salariés, bienvenue dans notre association.

Notre année 2018 a été également marquée par un travail important sur la réhabilitation et la construction neuve sur nos sites agricoles. Un travail important a été mené pour établir un diagnostic des deux sites : Mont Villers et Vassincourt. Les maîtres d'œuvre désignés ont pu établir des esquisses, étudiées et validées par les professionnels et la commission travaux. Nous avons pu bénéficier d'un financement de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie pour les jardins de Mont Villers et les travaux débiteront rapidement. Pour le site de Vassincourt, nous sommes encore dans l'élaboration d'un plan de financement. Pour les deux sites, il s'agit d'améliorer les conditions d'accueil des personnes en situation de handicap et d'améliorer l'outil de production.

Pour les ESAT industriels, nous sommes actuellement dans une phase de restructuration des activités. L'activité palettes a été arrêtée, et nous nous orientons pour le nord du département vers l'ESAT Cuisine centrale qui doit être construit sur le quartier Niel. L'accompagnement

de cette restructuration est en cours depuis quelques années et devrait voir le jour pour 2021.

Un travail important d'organisation au gré des départs et de la nécessité d'adaptation du fait des besoins, a donné lieu pour le pôle adultes dépendants à des orientations nouvelles qui sont venues enrichir le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens en cours d'élaboration. Des orientations sont prises pour des adultes atteints du spectre autistique, pour des adultes lourdement handicapés avançant en âge et pour des adultes avec troubles du comportement. Par ailleurs, dans le cadre de l'accompagnement des personnes en situation de handicap avançant en âge, il a été proposé à l'expérimentation une équipe pluridisciplinaire mobile pour personnes handicapées vieillissantes en structure et à domicile.

Le contrat pluriannuel est en cours d'élaboration, les autorités de tarification ont repoussé sa date de signature du 1^{er} janvier 2019 au 1er janvier 2020. Le diagnostic et les fiches actions ont été transmis aux autorités de tarification et de contrôle le 30 juin 2018, la première rencontre est prévue pour 2019. Cette négociation est importante, elle doit donner lieu à un vrai débat avec nos autorités par rapport aux orientations à prendre, des priorisations à se fixer conjointement, d'un déroulé des actions actées au regard de la déclinaison optimale des moyens. Nous souhaitons que des axes de notre Projet Associatif Global y soient déclinés en accord avec les orientations du PRS et du Schéma Départemental de l'autonomie. Nous réaffirmons la logique de parcours avec une perspective de réponse construite sur des logiques de plateforme et de dispositif. Je suis certain que nous saurons encore une fois être inventifs et créatifs pour garantir un mieux être à la personne en situation de handicap.

Notre ambition commune n'a qu'un objectif unique, l'accès à la vie dans la cité pour la personne en situation de handicap.



RAPPORT FINANCIER 2018

DU TRÉSORIER **Didier AYNÈS**

Le travail de tous a encore permis cette année des excédents sur tous les pôles. Ces excédents sont le reflet d'une gestion saine tout en garantissant un accueil des personnes dans les meilleures conditions. Il est dommage qu'une partie de cette bonne gestion soit reprise par nos financeurs alors que nous avons des propositions d'affectation qui permettent soit des investissements, soit du fonctionnement, favorables à nos financeurs. La négociation pour la mise en place d'un CPOM devant aboutir cette année, répondra à cette préoccupation.

1°) les comptes associatifs

L'association souffre d'un déficit d'adhésion des familles. Cependant nous développons des actions afin de nous permettre de financer celles au profit des personnes accueillies.

C'est la poursuite de notre volonté de montrer l'association en développant notre communication.

Pour les placements financiers, nous privilégions d'abord la sécurité du capital. Cependant les produits qui nous sont proposés ne nous garantissent qu'un rendement faible.

L'auto-école qui est dans sa première année a un déficit qui avait été prévu. L'équilibre devant se faire sur 3 ans.

2°) les comptes des établissements

L'ensemble des services et établissements a une situation financière saine. Ceci est obtenu par un travail commun entre tous les acteurs tout en gardant pour objectif premier l'intérêt des résidents ou des travailleurs.

Au niveau du Pôle Agricole, nous avons constaté une nouvelle fois le déficit de structure pour les jardins de Villers. L'obtention de 10 places supplémentaires permettra de revenir à l'équilibre.

Au niveau des budgets commerciaux, les quatre structures sont en excédent. Cela permet à la fois d'améliorer les

conditions de travail et les investissements nécessaires pour l'amélioration de l'outil de travail.

Pour le Pôle Adultes Dépendants, malgré la première année de fonctionnement du FAS, nous constatons l'équilibre.

Pour le Pôle Enfance, la gestion rigoureuse a permis d'amener presque l'ensemble des établissements et services en excédent, même les SESSAD Pro.

Pour le Pôle Habitat, nous notons la bonne gestion des établissements et malgré la fluctuation des usages. Pour le foyer de Widranges, nous notons l'adaptation du loyer dû à la CAPH pour respecter les équilibres et les finances attribués.

Pour le siège aucun commentaire n'est porté à connaissance, et il faut enregistrer que la non augmentation des établissements et services a permis d'arriver à l'équilibre.

Depuis 10 ans l'ADAPEI de la Meuse s'est transformée. A titre de comparaison, en 2008 c'était un peu plus de 21.7 M € de recettes pour un résultat d'à peine 250.000 €.

J'ai été heureux de participer à cette aventure et c'est donc ma dixième et dernière présentation des comptes à l'Assemblée Générale. Je vous remercie de votre confiance durant tout ce temps passé.



À l'occasion du congrès «Nous Aussi» qui s'est tenu à Verdun en octobre dernier, la secrétaire d'état aux personnes handicapées, le Président de l'UNAPEI et de nombreux élus locaux nous ont fait l'honneur de leur présence.



RAPPORT FINANCIER COMPTES ADMINISTRATIFS 2018



L'ASSOCIATION - BUDGET RÉALISÉ 2018

	RECETTES	DÉPENSES	SOLDE FONCTION
FONCTIONNEMENT	236.134,07	203.981,26	32.152,81
projets	108.284,11	135.725,48	- 27.441,37
opérations	104.068,99	103.178,57	890,42
produits financiers	6.114,25	1.635,33	4.478,92
amortissements	-	17.658,12	- 17.658,12
TOTAL	454.601,42	462.178,76	7.577,34

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
auto-école	184.292,82	206.407,09	9.355,00	- 12.759,27

RÉSERVES FINANCIÈRES	962.196,16
----------------------	------------

L'ASSOCIATION - BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

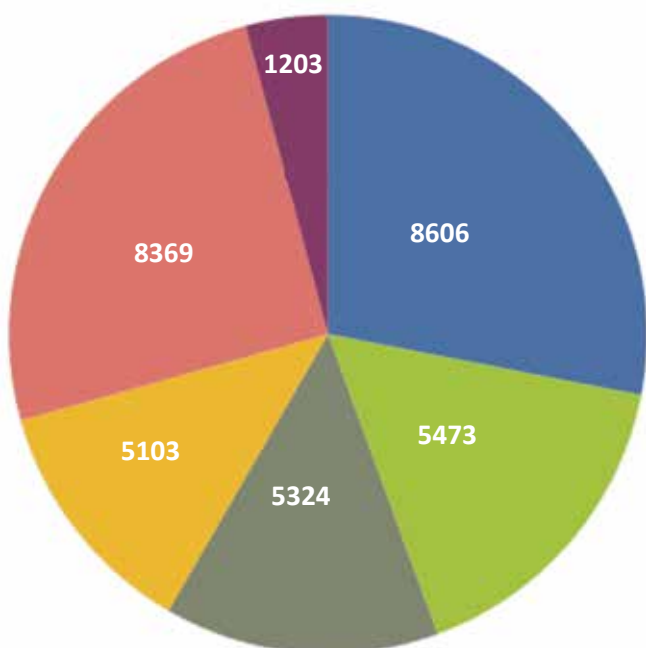
	RECETTES	DÉPENSES	SOLDE FONCTION
FONCTIONNEMENT	51.500,00	97.000,00	- 45.500,00
opérations	86.500,00	85.000,00	- 1.500,00
projets	519.100,00	194.100,00	325.000,00
produits financiers	6.000,00	1.500,00	4.500,00
autofinancement / réserve	49.000,00	-	49.000,00
SOUS TOTAL PROJETS	712.100,00	377.600,00	334.500,00

	RECETTES	DÉPENSES	SOLDE FONCTION
OPÉRATIONS			
cartes de vœux	4.913,70	4.023,28	890,42
brioche	74.178,80	42.283,40	31.895,40
affectation brioche		31.895,40	- 31.895,40
affectations sur brioche 2017	24.976,49	24.976,49	-
SOUS TOTAL OPÉRATIONS	104.068,99	103.178,17	890,42

	RECETTES	DÉPENSES	SOLDE
PLACEMENTS FINANCIERS			
produit financier	6.114,25	1.635,33	4.478,92
autres produits	-	-	-
SS TOTAL PRODUIT FIN	6.114,25	1.635,33	4.478,92
PROJETS	108.264,11	135.725,48	- 27.441,37
TOTAL FONCTIONNEMENT	236.134,07	203.981,26	- 32.152,81
AMORTISSEMENT		17.658,12	
TOTAL GÉNÉRAL	454.601,42	462.178,76	- 7.577,34

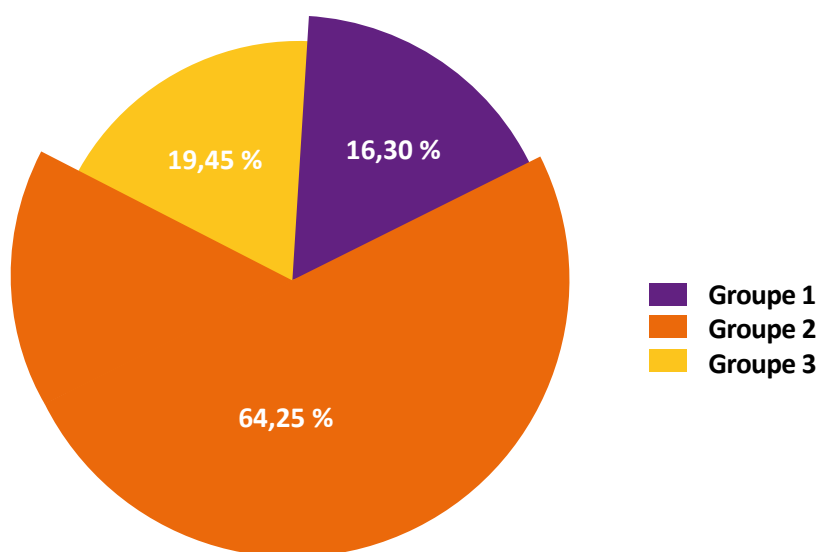
LES ÉTABLISSEMENTS

RECETTE 2018 : 34.079.406,55 €



- AM
- Hébergement
- ESAT agricole
- Pôle enfance
- Siège
- ESAT industriel

LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES SONT



PÔLE ADULTES DÉPENDANTS

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
FAM SOINS	1.272.839,89	1.214.531,95	4.449,00	62.756,94
FAM HÉBERGEMENT	3.830.540,22	3.714.968,42	8.169,00	123.740,80
TOTAL PÔLE	5.103.380,11	4.929.500,37	12.618,00	186.497,74

PÔLE HABITAT

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
SUD MEUSIEN	1.699.993,48	1.692.952,49	24.296,67	31.337,66
FRESNES	766.313,64	777.823,48	14.279,79	2.769,95
FAS	1.055.739,94	1.072.295,82	12.656,00	- 3.899,88
VERDUN	1.802.485,89	1.769.822,87	25.115,32	57.778,34
TOTAL PÔLE	5.324.532,95	5.312.896,66	76.347,78	87.986,07

PÔLE ENFANCE

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
UEE	100.000,00	100.000,00	00,00	00,00
SESSAD	128.480,10	135.360,40	1.171,56	- 5.708,74
SESSAD PRO VASSINCOURT ET THIERVILLE	270.868,29	271.648,57	3.029,08	2.248,80
IME THIERVILLE	2.918.508,79	2.854.776,82	- 1.112,00	62.619,97
IME VASSINCOURT	3.627.111,90	3.579.577,90	11.615,00	59.149,00
IME COMMERCEY	682.062,80	686.718,53	2.211,00	- 2.444,73
SESSAD AUTISME	354.405,91	336.485,24	24.801,00	42.721,67
UEM	287.764,93	232.377,95	- 4.822,00	50.564,98
TOTAL PÔLE	8.369.202,72	8.196.945,41	36.893,58	209.150,95

PÔLE AGRICOLE/PÔLE INDUSTRIEL - BUDGET SOCIAUX

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
VASSINCOURT AGRICOLE	999.909,27	1.021.107,87	2.151	- 19.047,60
VERDUN INDUSTRIEL	1.404.070,09	1.421.022,78	24.505,00	7.552,31
BAR-LE-DUC INDUSTRIEL	1.697.950,04	1.703.024,81	13.725,00	8.650,23
VILLERS AGRICOLE	750.639,32	764.361,81	- 393,00	- 14.115,49
TOTAL	4.852.568,72	4.909.517,27	39.988,00	- 16.960,55

PÔLE AGRICOLE/PÔLE INDUSTRIEL - RÉSULTATS COMMERCIAUX

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
VASSINCOURT AGRICOLE	2.293.018,70	2.118.905,50	566,00	174.679,20
VERDUN INDUSTRIEL	2.367.602,18	2.156.076,62	- 4.795,00	206.730,56
BAR-LE-DUC INDUSTRIEL	3.137.228,90	2.807.310,65	- 9.133,00	320.785,25
VILLERS AGRICOLE	1.429.046,44	1.372.887,43	254,00	56.413,01
TOTAL	9.226.896,22	8.455.180,20	- 13.108,00	758.608,02

SIÈGE

	RECETTES	DÉPENSES	REPRISE RES. ANT/CP	RÉSULTAT
SIÈGE	1.202.825,83	1.193.475,88	- 9.349,95	00,00

AFFECTATION DES RÉSULTATS

ÉTABLISSEMENT	RÉSULTAT	AFFECTATION
JARDINS DE VASSINCOURT SOCIAL	- 19.047,60	
JARDINS VILLERS SOCIAL	- 14.115,49	
JARDINS VASSINCOURT COM	174.679,20	40.000 AMÉLIORATION COND. TRAVAIL 134.679,20 INVESTISSEMENT
JARDINS VILLERS COM	56.413,01	20.000 AMÉLIORATION COND. TRAVAIL 36.413,01 INVESTISSEMENT
ESAT VERDUN SOCIAL	7.552,31	COMPENSATION
ESAT BAR-LE-DUC SOCIAL	8.650,23	COMPENSATION
ESAT VERDUN COM	206.730,56	INVESTISSEMENT NIEL
ESAT BAR-LE-DUC COM	320.785,04	40.000 AMÉLIORATION COND. TRAVAIL 280.785,04 INVESTISSEMENT
SESSAD THIERVILLE	- 5.708,74	REPORT N+2
SESSAD AUTISME	42.721,67	30.218,93 RETRAITE 12.502,74 INVESTISSEMENT
IME THIERVILLE	62.619,00	INVESTISSEMENT
UEMA	50.564,98	41.626,24 INVESTISSEMENT 8.938,74 RETRAITE
IME VASSINCOURT	59.149,00	32.632,44 RETRAITE 26.516,56 INVESTISSEMENT MOBILIER
IME COMMERCY	- 2.444,73	REPORT N+2
FAM SOINS	62.756,96	INVESTISSEMENT POUR NIEL
FAM HÉBERGEMENT	123.740,80	7.709,40 RETRAITE 3.564,00 INVESTISSEMENT
SESSAD PRO THIERVILLE	- 1.187,31	REPORT N+2
SESSAD PRO VASSINCOURT	3.436,11	COMPENSATION
FOYER DE FRESNES	2.769,95	RETRAITE
FOYER DE VERDUN	57.778,34	INVESTISSEMENT POUR NIEL
RÉSIDENCE DU SUD MEUSIEN	31.337,66	RETRAITE
FAS	- 3.899,88	REPORT N+2
SIÈGE	00,00	

AFFECTATION DES RÉSULTATS

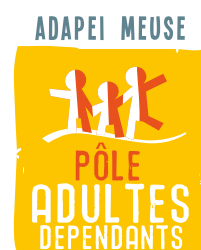
ANNÉE	ÉTABLISSEMENT	RÉSULTAT	AFFECTATION
2016	ESAT VERDUN SOCIAL	99.390,51	50.390,51 INVESTISSEMENT 20.000 RÉDUCTION DES CHARGES D'EXPLOITATION 29.000 COMPENSATION
2016	ESAT BLD SOCIAL	37.184,52	10.000 RÉDUCTION DES CHARGES D'EXPLOITATION EXPLOITATION 27.184,52 COMPENSATION
2016	SESSAD THIERVILLE	6.080,56	380,56 RÉDUCTION DES CHARGES D'EXPLOITATION 5.700 COMPENSATION
2016	SESSAD AUTISME	69.245,78	15.850 RÉDUCTION DES CHARGES D'EXPLOITATION 53.395,78 RÉSERVE D'EXPLOITATION
2017	FOYER DE GLORIEUX	81.858,05	55.000 INVESTISSEMENT 26.858,05 RÉDUCTION EXPLOITATION
2017	FOYER DE WIDRANGES	- 695,08	904,88 DÉPENSES REFUSÉES 209,80 RÉDUCTION EXPLOITATION
2017	SAVS	669,73	669,73 RÉDUCTION DES CHARGES D'EXPLOITATION
2017	FAM SOINS	54.320,94	10.532,94 INVESTISSEMENT 43.788,00 RÉSERVE DE COMPENSATION



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Établissements & services







Foyer
de Glorieux



Résidence Le Verger
à Revigny



Résidence Vétel
à Bar-le-Duc



Résidence Paradis
à Bar-le-Duc



Foyer de Widranges
à Fresnes



FAS les Quatre Saisons
à Vassincourt

LE PÔLE HABITAT SE DEVELOPPE POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

- Ouverture du FAS les 4 Saisons à Vassincourt
- Elaboration et dépôt du dossier de réponse Appel à Projet SAMSAH
- Obtention de l'agrément SAVS Départemental : 75 places
- Participation active du Pôle Habitat aux travaux d'élaboration du Projet Territorial de Santé Mentale et au Plan Régional de Santé : liaison avec le PASSI (Projet d'Accompagnement à la Santé et aux Soins Individualisés)
- Elaboration d'un plan d'action pour des solutions d'accompagnement en faveur des personnes éloignées de l'emploi et de l'activité professionnelle
- Ouverture de 3 logements en maison relais, mutualisés avec UDAF et AMIE
- Signature d'une convention de partenariat avec la Résidence Autonomie Pierre DIDON.



**Le Pôle Habitat
c'est 196 places
agrées sur
le territoire.**

UN ACCOMPAGNEMENT SINGULARISÉ POUR DES PARCOURS SANS RUPTURE

DÉMARCHE DE RÉPONSES ACCOMPAGNÉES POUR TOUS :

Anticipation des risques de rupture, Habitat inclusif et innovation, Décloisonnement, Solutions territoriales adaptées, Plateforme de services.

ACCESSIBILITÉ PRÉVENTION SANTÉ ET PARCOURS DE SOINS :

PASSI, Charte Romain Jacob, prévention buccodentaire, atelier affectivité et sexualité...

AUTO REPRÉSENTATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET GARANTIE DES DROITS :

Participation active à Nous Aussi, droit de vote, empowerment.

VIE SOCIALE ET CITOYENNETÉ :

Partenariats avec les ressources locales, acteurs dans la cité, participation à la vie associative du territoire.



« Thibault RATH, résidant à la Résidence le Verger, Représentant des usagers au Conseil d'Administration de l'ADAPEI 55 et Président de la Délégation Meusienne NOUS AUSSI

Mon appartement me plaît il est spacieux. Mon amie habite Revigny ce qui facilite nos rencontres, nous nous

voyons pratiquement tous les jours. Être à « Nous Aussi » et au Conseil d'Administration me permet d'avoir une fonction et de représenter la parole des personnes accompagnées lors des

décisions. Les choses qui sont un peu compliquées pour moi sont les comptes rendus de réunions. Notamment les chiffres, c'est compliqué. Toutes ces responsabilités me plaisent.



« Alexandre LEGER, Résidant du Foyer de Widranges

Mes séjours au petit logis (appartement test autonomie) m'apportent une bonne expérience de

la vie de tous les jours ; les courses, organiser et préparer mes repas.

Cette expérience m'a fait découvrir la vie en milieu ordinaire, car il fallait

que je me débrouille seul au niveau du quotidien, que ce soit au niveau des repas ou des loisirs, ainsi que la gestion du temps libre.



CRÉATION D'UN SERVICE D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES SUR TEMPS CHOISI (SAPTC) POUR FAVORISER L'ACCÈS À DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES



Atelier de sous-traitance en immersion à ID imprimerie et en collaboration avec l'esat agricole

Atelier expression et créations artistiques (art céramique et joyeux foutoir)

Atelier relooking petits meubles

> Le travail comme symbolique de citoyenneté et de socialisation

> Accès aux Personnes de tout âge en situation de rupture avec le travail



« Elodie LEPAND, Prestataire « Mon Joyeux Foutoir »

Tous les jeudis, j'interviens soit au FAS, soit au Verger à Revigny, ou encore dans mon atelier

à Ligny. Mon objectif est de les faire évoluer en leur proposant des séances de « bricolothérapie ».

Par leurs créations et leurs constructions notamment autour du

bois, les résidents peuvent prétendre à une reconnaissance sociale..

Je prends les résidents comme ils sont et, au final, c'est toujours ludique et très drôle.





Frédéric et Sabine, mariés depuis 2014 vivent en appartement autonome depuis le 1^{er} mars 2019 et sont accompagnés par le SAVS du Pôle Habitat.

Frédéric : « c'est beaucoup mieux, ça n'a rien à voir avec le foyer, on est seuls, on est libre, on peut faire nos achats seuls, nos repas tous les jours. J'ai préféré dans un premier temps me marier, puis ensuite faire mon projet d'appartement. »



« Roselyne MORIOT

Durant deux années, j'ai testé le « petit logis », d'abord le week-end, puis une semaine, puis, enfin,

un mois complet. Je m'étais inscrite dans ce dispositif qui permet de « glisser » du statut de résident au foyer vers une autonomie totale... Aujourd'hui, je peux faire toute seule mes courses, j'ai

appris à faire des listes. J'ai choisi cette solution qui répondait parfaitement à mes attentes. Je peux également recevoir mes amis. Je profite du calme de mon appartement.



ATELIER RÉFECTION ET VENTE DE MEUBLES



« Raffi Manukyan, Administrateur et parent d'un résident de la Résidence Vél

Au Pôle Habitat, le personnel est très professionnel. Il suit au quotidien le fil rouge fixé par la Direction. La force de

l'Adapei 55 est qu'il y a de la place pour oser et créer des projets structurants. Depuis dix ans, l'équipe de Direction a su parfaitement mener les actions adaptées

qui répondent au cahier des charges fixé par le Conseil d'Administration et j'ai constaté une évolution formidable du personnel encadrant



LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : L'ENJEU D'UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ

- Mobilité des professionnels en fonction des compétences et des besoins de chaque structure
- Attractivité remarquable du Pôle Habitat : Recrutement de nouveaux professionnels issus d'Associations partenaires, du secteur privé et public ainsi qu'au sein de notre Association
- Seize stagiaires accompagnés : un partenariat étroit avec la MFR de Commercy et l'IRTS de Lorraine
- Les formations qualifiantes ou collectives : 72 % des salariés ont participé à une formation (soit 428 journées consacrées à la formation). La majorité des salariés a été formée à l'utilisation du DIU



« Sarah TELAROLLI, Accompagnante éducatif et social au Foyer de Glorieux

J'ai obtenu récemment mon diplôme d'accompagnant éducatif et social. La confiance de ma hiérarchie a contribué pleinement à ce succès. Cela m'a permis de consolider ma carrière

au sein de l'ADAPEI 55 puisque j'ai obtenu un CDI après de nombreux CDD de remplacement. J'aimerais devenir éducatrice spécialisée. Les aspects humains et la proximité avec les résidents me plaisent énormément.



UNE CULTURE DE L'INNOVATION ET DU PARTENARIAT



- Des partenaires de plus en plus nombreux sur tout le territoire
- Des actions innovantes pour aller vers le droit commun
- Une nouvelle dynamique pour la création de séjours vacances adaptés
- Le Festival Inglorious : une reconnaissance de nos résidents comme ressources sur le territoire
- La culture comme vecteur éminent de l'accès à la citoyenneté.



« Haxel KACEM, Aide Médico Psychologique FAS les Quatre Saisons

Après deux années passées au sein du CHS de Fains, j'ai intégré l'Adapei 55 le 3 juillet dernier.

Notre hiérarchie sait dire les choses qui vont bien mais également les choses qui ne vont pas bien. Elle m'a déjà proposé un plan de carrière ! Je découvre des conditions

de travail formidables.

Les valeurs défendues par l'association sont en totale adéquation avec mes propres valeurs.



NOS PERSPECTIVES

DÉVELOPPER LA PARTICIPATION DES PERSONNES

- Améliorer la participation et l'expression des personnes au-delà des dispositifs existants ;

FACILITER L'ACCÈS AU DROIT DE VOTE ET AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES. FACILITER L'ACCÈS AU PARCOURS DE SOINS

- Présenter aux partenaires notre démarche de Projet d'Accompagnement à la Santé et aux Soins Individualisés ;
- Faire participer les bénéficiaires dans une démarche active de suivi de leur santé, tout au long de leur parcours de vie ;
- Relier le PASSI au PTSM et au PSR
- Poursuivre les actions de prévention et de formation en lien avec la santé : bucco-dentaire, affectivité,

hygiène de vie...

- SAMSAH : déclinaison opérationnelle si obtention.

TRANSFORMER ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES

- Promouvoir des réponses innovantes et inclusives à partir des besoins des personnes ;
- Poursuivre notre développement vers la plateforme de services et/ou de dispositifs ;
- Finaliser notre démarche de CPOM ;
- Poursuivre notre ancrage dans une dynamique d'ouverture et de réseau avec les acteurs du territoire.
- Créer et développer le Service d'Accompagnement Professionnel d'Activités sur Temps Choisi (SAPTC)
- Créer une offre de service « Vacances adaptées »

PRÉVENTION SANTE BUCCO DENTAIRE : partenariat avec l'association Dépen'dent



« Viviane CESSA, Infirmière

«Au début de ma carrière j'avais en charge toutes les consultations, médicales ou paramédicales, soit plus de 1500 par an. Aujourd'hui, je travaille avec le PASSI (Projet d'Accompagnement à la Santé

et aux Soins Individualisé). Mon rôle est de coordonner les parcours de soins en lien avec l'équipe éducative, les familles, les représentants légaux et les établissements sanitaires.



NOS DIFFÉRENTS PARTENAIRES



LE MAIRE DE VERDUN EN SOUTIEN DE NOS ÉLECTIONS DU CVS



S'INSCRIRE DANS LES POLITIQUES SOCIALES DE L'HABITAT INCLUSIF

- Faire évoluer nos ESMS pour que le plus grand nombre de nos usagers puisse être accompagné à domicile, dans la cité ;
- Promouvoir des solutions innovantes d'habitat, à partir du droit commun, mais sécurisant l'accompagnement de la personne ;
- Créer des dispositifs d'habitat inclusif.

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT ET LA MUTATION DES PRATIQUES

- Généraliser une culture du management par la qualité et l'innovation ;
- Favoriser les échanges entre les acteurs de l'association ;
- Partager les bonnes pratiques, les innovations organisationnelles, managériales et d'accompagnement des personnes au sein de l'association et à l'extérieur ;
- Développer l'expertise des professionnels ;
- S'inscrire dans des dispositifs en partenariat avec d'autres acteurs sur le territoire.
- Développer un partenariat « Formation à la prévention des risques routiers » en direction des salariés transportant les résidents.



« Noëlle VAGNERON, Représentante des familles au Conseil de la Vie Sociale de Glorieux

J'en suis à mon troisième mandat. Il y a trois conseils par an. J'ai l'impression

de plus recevoir que de donner. Je reste disponible et ouverte auprès des autres parents qui souhaitent me contacter pour partager les

informations reçues. Les résidents restent acteurs pour l'amélioration de leur vie au quotidien.



« Jean Pierre ROLAND, résident du Foyer de Glorieux

Je suis président du CVS de Glorieux pour

aider les résidents, pour parler pour eux et poser des questions au Directeur

sur les activités, les travaux.... Après, je peux donc répondre aux résidents.



ADAPEI MEUSE





EDITO

Cette année 2018 a été riche d'évènements et de projets, que ce soit dans le domaine scolaire avec l'ouverture d'une unité d'enseignement déportée de l'IME de Thierville à l'école Porte de France de Verdun ou l'ouverture à titre expérimental, d'une unité d'enseignement élémentaire autiste à l'école de Dieue sur Meuse.

Que ce soit dans le domaine de l'insertion professionnelle avec l'ouverture d'un restaurant pédagogique sur le site de Vassincourt mais aussi la réalisation de stages en entreprise, un travail a également été engagé avec l'Education Nationale et la MFR de Commercy pour réfléchir à une certification professionnelle. Les chambres consulaires ont été rencontrées dans ce cadre et un début de communication sur la place des jeunes accueillis en IME dans le monde du travail a débuté au travers du magazine « vie agricole ».

Que ce soit plus largement dans le domaine médico-éducatif avec plusieurs actions d'ouverture sur l'environnement et de prévention et promotion de la santé. Ce fut le cas pour l'activité marche avec le club du Val d'Or, pour les activités dans le domaine du sport adapté. Un chirurgien-dentiste a également réalisé une action de prévention auprès des enfants autistes du Pôle.

Comment ne pas citer le festival VASSINCOOL ? Porté par des salariés bénévoles, il a été une formidable expérience d'ouverture pour les 800 festivaliers mais également un moment magique pour les jeunes qui toute la semaine, aux côtés d'administrateurs, ont participé au montage du chapiteau avec les techniciens et les éducateurs.

L'année 2019 s'annonce tout aussi riche. Plusieurs projets sont déjà à l'œuvre tel que l'ouverture d'un dispositif de maison d'accueil et de répit, le transfert de l'appartement éducatif de Vassincourt à Revigny sur Ornain, le démarrage des travaux du quartier NIEL qui permettra à l'IME de Thierville de disposer d'un appartement éducatif, le déménagement du SESSAD Autisme situé à Bar le Duc, pour permettre un rapprochement avec une ULIS TSA (troubles du spectre autistique).

Enfin, l'année 2018 a permis la finalisation du projet de pôle 2018-2023. Plusieurs temps de travail des équipes ou de l'équipe de cadres ont été réalisés pour construire les différentes étapes : le processus de parcours, l'organisation, les stratégies. L'année 2019 en verra la mise en œuvre.



LA STRUCTURATION DU PÔLE ENFANCE

Le pôle enfance inscrit ses actions et son organisation dans le projet associatif qui décrit les valeurs ainsi que les objectifs à moyen termes

LE PROJET ASSOCIATIF GLOBAL 2018-2023

LE PROJET ASSOCIATIF SE DÉCLINE SUR 7 DOMAINES :

- **Habitat** : Développer des propositions ambulatoires, diversifier l'offre « habitat », définir une offre spécifique.
- **Polyhandicap et citoyenneté** : Promouvoir une communication efficace avec la personne polyhandicapée.
- **Vieillesse** : favoriser le maintien à domicile, soutenir et aider la personne en situation de handicap et sa famille.
- **Mutation – évolution des pratiques** : Accompagner et former des professionnels à toutes les mutations numériques, rechercher et promouvoir les innovations technologiques au service du maintien à domicile.
- **Accueil et accompagnement des familles** : Mieux accompagner les familles, l'ADAPEI étant avant tout un mouvement familial et militant, replacer la parole familiale au cœur des actions professionnelles.
- **Scolarité** : Favoriser l'intégration des élèves en Milieu Ordinaire, poursuivre la construction de parcours de formation.
- **Autisme** : Accompagner la formation des professionnels, développer une réponse pour les adultes. Permettre l'accès à la scolarisation.

LE PROJET DE PÔLE

Les établissements médico-sociaux accueillant des enfants handicapés se situent aujourd'hui dans un paysage en recomposition permanente en raison de la demande des familles, du contexte réglementaire, de la nécessaire ouverture vers plus d'intégration sociale et de l'évolution des besoins des enfants accompagnés.

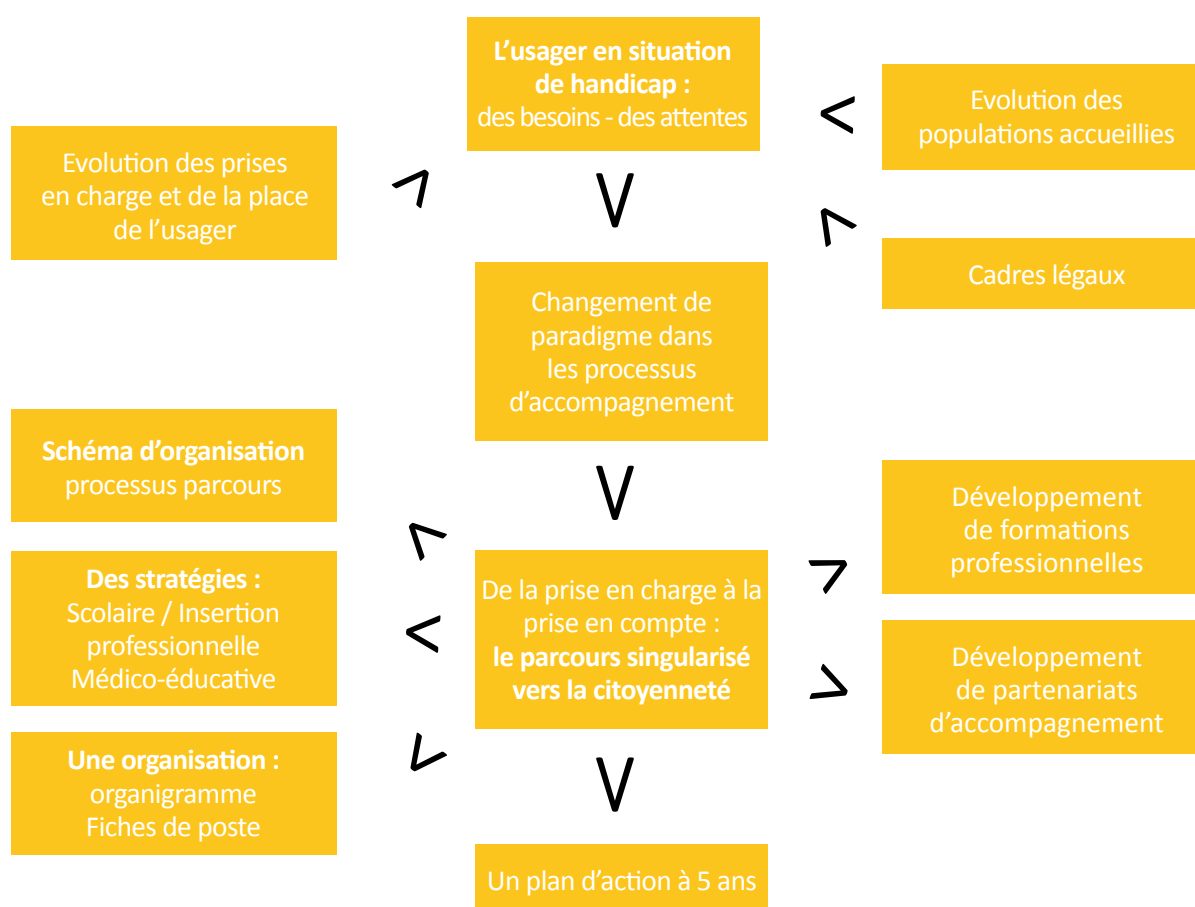
- Plusieurs tendances conduisent à mener des changements de paradigme dans les pratiques professionnelles et dans l'offre de service du projet de pôle :
- Le principe de désinstitutionalisation
- L'évolution des attentes et besoins des publics
- La notion de parcours et la complémentarité des réponses sur un territoire
- L'évolution du regard sur le handicap et la volonté d'une société inclusive
- Les évolutions réglementaires en termes d'autorisation et de financement
- Les nouvelles technologies et l'évolution des modes de communication

Le projet du pôle enfance est un document formalisé qui a pour objectif de préciser la traduction au sein du pôle de ces tendances et de définir pour cinq années (2018-2023) les enjeux du pôle enfance ainsi que l'organisation dans une perspective à dix ans.

Le schéma heuristique ci-après traduit ces orientations en plaçant l'usager en situation de handicap, ses besoins, ses attentes au cœur des réflexions. L'évolution des modalités de l'accompagnement doivent conduire vers un parcours singularisé, qui tend vers l'autonomie maximale favorisant la citoyenneté de chacun.

Ce projet a été construit collectivement avec tous les professionnels des structures du pôle, les administrateurs, les institutions, les familles, les usagers. Chacun a eu l'occasion, au cours des différents travaux et échanges d'exprimer ses questionnements et d'être écouté dans ses propositions. Le projet est donc le fruit d'un travail participatif. Sa mise en œuvre se fera dans le même esprit.

PROJET 2018-2023 DU PÔLE ENFANCE DE L'ADAPEI DE LA MEUSE



Processus de parcours singularisé :

Accompagnement sur mesure adapté aux attentes et besoins des usagers et de leurs familles en vue de les amener à leur autonomie maximale favorisant la citoyenneté de chacun.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES DISPOSITIFS EXISTANTS

Unité d'enseignement – école Pergaut-Pagnol à Revigny-sur-Ornain

• Activités pratiquées en commun avec les autres classes

De janvier à juillet 2018 :

- Journée semaine du goût (ateliers cuisine avec les parents)
- Exposition sculpture
- Cross à Contrisson + cross téléthon
- St Nicolas
- Chorale (avec les CE1-CE2-CM1)
- Sport
- « La grande lessive » : art éphémère organisé par le collège- Visite de l'ESAT (avec toute l'école de Revigny) : visite des serres et des jardins
- Permis Piéton
- Spectacle de fin d'année

De septembre à décembre 2018 :

- Journée semaine du goût avec toute l'école (ateliers cuisine avec les parents)
- Spectacle avec les CP, CE1, CE2 « Mange tes ronces »
- Cinéma avec toute l'école « Le livre de la jungle »
- St Nicolas
- Chorale (avec les CP)

- Sport (avec les CP)
- Spectacle de Noël (à la résidence Didon pour les personnes âgées + à l'école à Revigny pour les parents)
- Spectacle de fin d'année
- USEP
- Langue des Signes Française

• Inclusions

- Sport avec les CE2-CM1 : 50 % de l'effectif de la classe
- Chant avec les CE2-CM1 : 50 % de l'effectif de la classe
- Chant avec les CM1-CM2 : 50 % de l'effectif de la classe
- Cantine à Revigny tous les midis puis 2 fois/semaine : 100 % de l'effectif de la classe
- Sport avec les CP : 100 % de l'effectif de la classe
- Chant avec les CP : 100 % de l'effectif de la classe
- Langue des Signes Française avec les CP : 100 % de l'effectif de la classe
- Langue des Signes Française avec les CE1-CE2 : 100 % de l'effectif de la classe
- Récréations : 100 % de l'effectif de la classe

• Effectif

6 élèves : 3 filles, 3 garçons.

Unité d'enseignement – école Porte de France Verdun

• Activités pratiquées

- Rencontres périodiques avec l'UE de Revigny.
- Chorale (1 jeudi sur 2) avec la classe de CE1
- Sorties bibliothèques avec la classe de CE1
- Partage d'une activités sportive (le KIN-BALL) sur une période avec la classe de CM2)

• Objectifs :

- Partager des temps et activités communes avec les

élèves de l'école Porte de France pour apprendre à se connaître et encourager la cohésion de groupe.

- S'investir dans une action commune avec une autre classe, aller au bout (spectacle chorale) et en être fier.
- Assimiler des règles et consignes (sport)
- Collaborer à plusieurs et faire accepter la différence, sans qu'elle ne paraisse être un frein pour les autres (sport / chant).
- Prendre plaisir dans des activités culturelles et sportives.

Unité d'enseignement maternelle autisme – école Edmond Laguerre Bar-le-Duc

• Activités Scolaires

Sorties :

À l'extérieur : participation à la fête des jeux de la ludothèque avec les moyens et grandes section, sortie de fin d'année à Woimbey, à la ludothèque

Spectacles :

À l'école : chanteur avec danseuse (Jean Léon), conteuse
À l'extérieur : au CIM de Bar le Duc, exposition « sons et mouvements » au CIM, au musée du Barrois, « comptines

au beurre salé » au CIM, médiathèque

• Activités Educatives

Spectacles :

À l'extérieur : Philippe Roussel avec les écoles de la communauté de communes de Commercy, spectacle de marionnettes par les enfants de l'IME de Commercy, au CIM de Bar le Duc, exposition « sons et mouvements » au CIM, au musée du Barrois, « comptines au beurre salé » au CIM, médiathèque,

à l'IME de Commercy (spectacles, repas, parcours de motricité), aux ânes à Saudrupt, journée de la biodiversité à Vassincourt, fête du pôle Enfance à Vassincourt, Kids Village et Buffalo Grill sur Saint-Dizier pour 4 enfants, M^{ac} Donalds et Royaume sur Verdun pour 2 enfants pendant les vacances d'avril.

Financement du « Petit projet vélo » par l'ADAPEIM

Accompagnement de 3 enfants en centre aéré au mois

de juillet, accompagnement d'1 enfant sur l'IME de Thierville (en vue de son admission à la rentrée suivante)

Accompagnement et soutien aux familles (au domicile pour le repas, pour la mise en place de la communication par images, pour remplir des documents tels que le dossier MDPH, la carte d'invalidité, le dossier d'admission à l'IME...)

Accès aux soins : accompagnement des enfants et de leur famille chez l'ORL, l'allergologue, le dentiste, le coiffeur.

NOUVEAUX DISPOSITIFS

Unité d'enseignement élémentaire autisme – école Dieue-sur-Meuse

Ouverture le 15 septembre avec un enfant issu de l'IME de Thierville. 12 novembre : nouvelle admission d'une jeune issue de scolarité. L'effectif actuel est de trois, une admission est en cours.

- **Activités**

- Participation à activité musicale avec l'école
- Restauration et récréation commune avec l'école

- Activité luge avec l'école
- Tous les mercredis, activités communes avec l'IME de Thierville

- Inclusions

Inclusion d'un élève dans sa classe de niveau débutera en 2019 avec l'objectif d'un retour en milieu ordinaire.



PERSPECTIVES 2018

Le nouveau plan autisme « stratégie autisme 2018-2022 » prévoit l'ouverture de nouvelles unités d'enseignement maternel autisme. Le pôle enfance s'inscrira dans cette démarche. Un projet pédagogique sera par ailleurs travaillé en déclinaison du projet de pôle.

POLITIQUE PROFESSIONNELLE

Rapport d'activité des dispositifs existants

Stages d'insertion professionnelle

1115 journées de stage ont été réalisées en 2018, 616 journées par des garçons, 499 journées par des filles.

Les journées de stage se font essentiellement en ESAT (84 %). Le pôle a cependant démarré une politique de développement de son réseau. 10 % des stages ont été réalisés en milieu ordinaire (seulement 34 journées

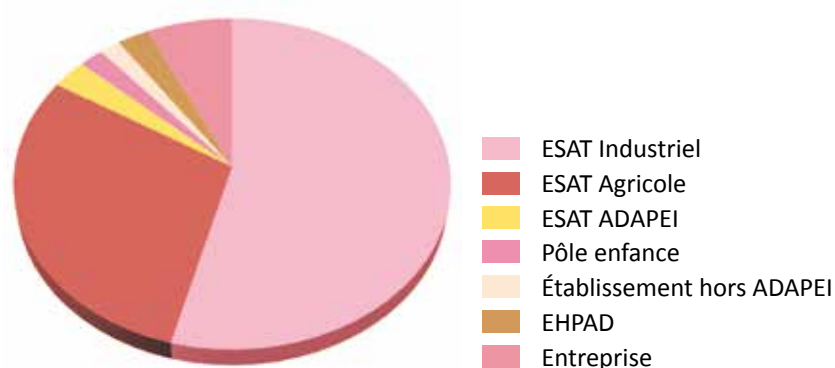
avaient été réalisées en milieu ordinaire en 2016).

22 garçons et 5 filles ont bénéficié de ces stages, 12 semi-internes et 15 internes.

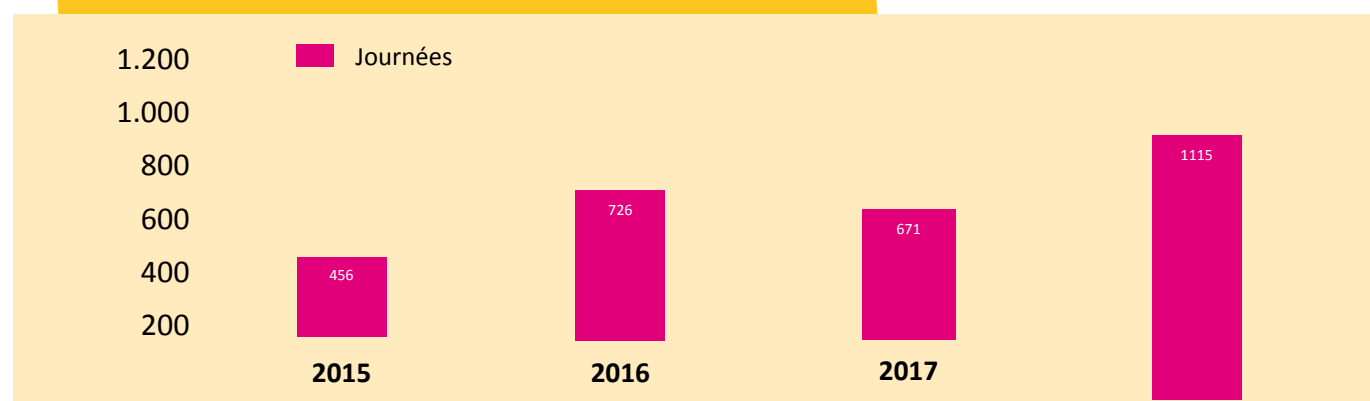
6 jeunes sont sortis, 4 ont intégré un ESAT, 2 sont retournés en famille.

Notre politique d'insertion n'est cependant pas suffisamment ouverte vers le droit commun, cela fera l'objet d'un travail en 2019

RÉPARTITION DES JOURNÉES DE STAGE PAR TYPE DE STRUCTURE D'ACCUEIL



NOMBRE DE JOURNÉES DE STAGE RÉALISÉES PAR AN DEPUIS 2015



Sur le SESSAD Autisme, un jeune a intégré le monde professionnel par la mise en œuvre d'un Contrat Unique d'Insertion.

	NOMBRE	% SUR TOTAL ACC.
NOMBRE DE JEUNES AYANT FAIT AU MINIMUM UN STAGE DANS L'ANNÉE (EN MILIEU ORDINAIRE OU PROTÉGÉ) SUR L'IME DE THIERVILLE	16	20 %
NOMBRE DE JEUNES AYANT FAIT AU MINIMUM UN STAGE DANS L'ANNÉE (EN MILIEU ORDINAIRE OU PROTÉGÉ) SUR L'IME DE VASSINCOURT	11	16 %
NOMBRE DE JEUNES AYANT FAIT AU MINIMUM UN STAGE DANS L'ANNÉE (EN MILIEU ORDINAIRE OU PROTÉGÉ) SUR L'IME DE COMMERCY	0	0 %

TRAVAIL D'AUTONOMISATION

Un appartement éducatif est existant et permet de travailler l'autonomie : gestion du budget, démarche

administrative, entretien du lieu de vie, vêtue, déplacements

TRAVAIL AUTOUR DE LA MOBILITÉ

Mathieu LEBLANC, stagiaire à l'auto-école Mobi'Meuse a réalisé une journée découverte prévention routière et mobilité. 46 enfants âgés de 12 à 18 ans. Un parcours

vélo, un memory, un quizz sur la prévention routière, un itinéraire en bus ont permis de tester le niveau d'autonomie des jeunes.



NOUVEAUX DISPOSITIFS

RESTAURANT D'APPLICATION – IME VASSINCOURT

Ouverture du restaurant d'application à l'IME de Vassincourt le 6 décembre 2018. L'objectif est de permettre à des jeunes de l'IME d'être en situation de travail, que ce soit à la confection, à la réservation ou au service. La brigade est composée de 6 jeunes. Les repas sont confectionnés à partir de produits frais et locaux en lien avec les jardins de Vassincourt.

Des tenues ont été spécifiquement achetées pour cette brigade. Chaque jeune dispose d'une tenue de travail

en noir et blanc et d'une tenue de service en orange et marron. Les tenues sont marquées au prénom du jeune. Les jeunes sont chargés de l'entretien de leur tenue.

Ouvert le jeudi uniquement, le menu est composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert pour un coût de 15€. L'apéritif est offert. Les boissons sont en sus.

Les bénéfices servent à investir dans du matériel et à financer un projet de séjour ou de sortie construit par les enfants et jeunes adultes composant la brigade.

PRESTATION DE SERVICE POUR L'ESAT AGRICOLE

Démarré fin septembre, l'atelier cuisine prépare chaque semaine, 10 repas en liaison froide. Ces repas sont confectionnés pour les travailleurs ESAT, en situation

d'astreinte sur le site de l'ESAT agricole de Vassincourt. La prestation est facturée 8€ par personne pour les travailleurs ESAT.

PERSPECTIVES

APPARTEMENT NIEL

Un appartement éducatif est en cours de construction et permettra de travailler l'autonomie : gestion du budget,

démarche administrative, entretien du lieu de vie, vêtue, déplacements.

PLATFORME DE SERVICES

L'hypothèse de travail en cours est la construction d'une plateforme de compétences qui s'articule autour de coordonnateurs d'insertion professionnelle qui auront mission de coordonner le parcours professionnel, développer le partenariat, rechercher des solutions innovantes.

Cette plateforme comprendra des « domaines » sur des thématiques précises (ex : sécurité au travail) avec un cahier des charges qui devra conduire à une acquisition de compétences.

Pour développer l'offre de services à disposition de cette plateforme, plusieurs pistes seront travaillées :

- Redéfinition des contenus d'ateliers qui doivent

s'inscrire dans une complémentarité de l'offre

- Elaboration d'un livret d'accompagnement des compétences avec parcours compétences, en proposant d'adapter celui existant pour les adultes et de créer une reconnaissance des acquis de l'apprentissage.
- Mise en place de bancs d'essai avec les CFA

- Réflexion partenariale autour du développement d'un CFAS ou CEP
- Réflexion autour de la mise en place d'une UE collègue
- Poursuite du travail avec la MFR de Commercy autour d'une certification.

POLITIQUE MÉDICO-ÉDUCATIVE

DÉFINITION D'UN PROJET D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES ADAPTÉES

3 catégories d'activités :

- *Les activités d'adaptation à l'environnement*

Un processus de gestion de soi se met en jeu pour trouver ses adaptations à l'environnement : gérer ses émotions, ses prises d'informations, ses capacités physiques, ses repères dans l'environnement, gérer son rapport à l'environnement physique et technologique, gérer son orientation...

- *Activités d'expression, de création et de production*

Un processus d'élaboration d'un langage symbolique personnel (corporel, pictural, musical, floral...) se met en jeu pour exprimer quelque chose qui vient de soi et qui

est offert à l'interprétation de l'autre

- *Les activités de revendication de ses capacités*

Un processus d'engagement affectif et cognitif se met en jeu pour rechercher la performance: Avoir des intentions et prendre des décisions stratégiques et tactiques pour vaincre une difficulté, pour engager l'affrontement (individuellement, collectivement, face à l'autre, aux autres ou au temps).

L'impact de ce projet sur la prise en compte des jeunes au quotidien : évolution de l'emploi du temps sport se fera par petite touche. Elaboration et choix des nouveaux supports d'activités.

OUVERTURE SUR L'ENVIRONNEMENT

PROJET MUSIQUE - IN ZE CAVE.

Le pôle enfance a intégré de manière très active les représentations du festival INGLORIOUS et a notamment assuré l'ouverture du festival.

L'équipe de cadres et éducatives du pôle enfance ont donc décidé de proposer aux jeunes de travailler tout au long de cette année, sur un projet musique.

L'éducateur spécialisé en charge du projet, explique que « le travail autour de la musique se fait dans nos

établissements mais de manière isolée, il s'avère que les jeunes de l'IME de Thierville avaient déjà été acteurs de la 2^e édition du festival. Aujourd'hui, c'est un travail polaire qui se construit. »

Afin de compléter ce travail, l'art-thérapeute a accompagné les jeunes dans la création de leur pochette d'album. Et bien entendu, après INGLORIOUS, le groupe IN ZE CAVE est monté sur la scène de Vassincool, en ouverture de Vanupié !

REPRÉSENTATION / SPECTACLE MARIONNETTES

Depuis septembre 2017, un groupe d'enfants de l'IME de Commercy présente son spectacle de marionnettes dans différents établissements.

Les enfants se sont inspirés d'un conte étudié en classe « c'est moi le plus beau » de Mario Ramos, qu'ils ont transformé, adapté et se sont appropriés... au point d'inviter le célèbre Loup à venir les rencontrer dans leur univers : les bois, le terrain de jeux, le city stade, le marché, la piscine,..... de Commercy !

Chacun a créé sa marionnette et s'applique à donner la réplique à un Loup prétentieux !

Ce spectacle est le fruit d'un travail de partage, de coopération et d'entraide qui permet à chacun des 9 enfants de trouver sa place dans le groupe, de s'engager dans l'effort, et surtout de développer l'estime de soi.

Victime de son succès, la tournée de nos artistes se prolonge en ce début d'année 2018 !

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

POLITIQUE D'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET D'ACCÈS AUX SOINS

• Activité marche

Des élèves de l'IME de Vassincourt âgés de 15 à 18 ans, se rendent régulièrement aux marches du club du val d'Or.

Des relations de proximité se sont installées entre les jeunes et les marcheurs et au-delà de l'aspect santé, ces liens permettent de gommer les différences.

• Sport adapté

Des jeunes de l'IME de Thierville ont participé du 14 au 18 Mai 2018, au championnat de France de natation à Castres. Ils ont ramené 31 médailles, soit environ : 18 titres de Champion de France Sport Adapté ainsi que des triplés sur 50 et 100 mètres nage libre. Cinq d'entre eux se sont qualifiés pour les championnats de France Adulte et 2 autres nageurs participeront au championnat d'Europe, avec l'équipe de France sport adapté, à Paris. Et pour la 4^e année consécutive, ils ont obtenu la coupe de France des régions. La Lorraine a été ainsi mise à l'honneur grâce à eux et nommée « Meilleure région de France ».

Participation aux activités du CLASAM

- Mercredi 18 avril 2018 : journée clasam sport nature à l'Epdams.
- Jeudi 26 avril 2018 : cross à ville sur selve
- Samedi 5 mai 2018 : Run and Bike
- Mercredi 9 mai 2018 : rencontre foot avec le club de Longeville/behonne de 13h30 à 16h00 pour des 11-14 ans
- Jeudi 24 mai 2018: journée athlétisme à Toul.
- Mercredi 30 mai 2018: journée Clasam activités athlétiques à Ligny en barrois.
- JOURNÉE NATIONALE des « ACTIVITES MOTRICES » de la FFSA, mardi 5 Juin 2018
- Mercredi 13 juin 2018 : journée clasam activités

nautiques à Ancerville.

- Mercredi 20 juin 2018 : cross à Vitry le François.
- Mercredi 4 juillet 2018 : journée clasam au lac du der.

Championnat de France de Cross, Sport Adapté.

Le samedi 10 mars 2018, un groupe de jeunes de l'IME de Vassincourt a participé au championnat de France de Cross du sport adapté à Chalon-sur-Saône. Nos jeunes sportifs ont obtenus d'excellents résultats : champion de France des minimes en cross long, champion de France des minimes en cross court, 2^e espoir cross court, 3^e espoir cross court, 11^e en Junior, 1^{er} dans une course d'encadrement en benjamin.

Sortie Ski à VENTRON, dans les Vosges

Des enfants issus des IME de Vassincourt et de Commercy ont découvert le site de Ventron.

Beaucoup ont chaussé pour la première fois des skis de fonds ou des raquettes. Les plus petits et les plus prudents avaient choisi la luge.

C'est la première fois que l'Adapei de la Meuse par le biais de l'association CLASAM (Culture Loisirs Animation Sport Adapté de la Meuse) et le Comité Meusien du sport adapté organise ce type de sortie avec autant d'enfants âgés de 7 à 15 ans.

Outre les aspects ludiques et les parties de boules de neige que se sont livrés les enfants, les éducateurs s'appuieront sur les bienfaits de cette journée riche dans ses aspects sportifs et découvertes de la montagne.

PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES

NOMBRE D' ACTIONS DE PRÉVENTION ORGANISÉES DANS L'ÉTABLISSEMENT AU COURS DE L'ANNÉE

SUR L'IME DE THIERVILLE	NOMBRE	% SUR TOTAL ACC.
NOMBRE DE JEUNES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN DÉPISTAGE BUCCO-DENTAIRE ET/OU D'UN SUIVI PAR UN CHIRURGIEN-DENTISTE	40	45 %

SUR L'IME DE COMMERCY	NOMBRE	% SUR TOTAL ACC.
NOMBRE DE JEUNES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN DÉPISTAGE BUCCO-DENTAIRE ET/OU D'UN SUIVI PAR UN CHIRURGIEN-DENTISTE	12	36 %

SUR L'IME DE VASSINCOURT	NOMBRE	% SUR TOTAL ACC.
NOMBRE DE JEUNES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN DÉPISTAGE BUCCO-DENTAIRE ET/OU D'UN SUIVI PAR UN CHIRURGIEN-DENTISTE	13	16 %

IME COMMERCE	NOMBRE	% SUR TOTAL ACC.
VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE (VAS)	6	18 %

IME VASSINCOURT	NOMBRE	% SUR TOTAL ACC.
CONDUITES ADDICTIVES (ALCOOL, DROGUES, JEUX, ÉCRAN...)	30	38 %
OBÉSITÉ	40	50 %
VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE (VAS)	1	1 %

IME THIERVILLE	NOMBRE	% SUR TOTAL ACC.
CONDUITES ADDICTIVES (ALCOOL, DROGUES, JEUX, ÉCRAN...)	24	27 %
OBÉSITÉ	22	25 %

CAMPAGNE ANTI-TABAC

Cette campagne intitulée 'UN MOIS SANS TABAC' avait pour objectif d'inciter les populations à arrêter de fumer. Dans les différents établissements, elle s'est déroulée en 4 temps :

- 1^{er} temps de visibilité : sensibilisation à cette campagne par la diffusion d'affiches, flyers dans tous les établissements...Amener les personnes à s'interroger sur le sens des affiches

- 2^e temps d'information avec stands d'animation dans différents sites de l'établissement tenus par des représentants de l'ANPAA, de la ligue anti-cancer ou des professionnels formés en tabaccologie et 1 infirmière

de nos établissements : les stands servent à donner des explications sur le tabac (nocivité, etc.)

- 3^e temps : ateliers ; rencontre avec les professionnels promouvant la campagne et proposition d'arrêt pendant 1 mois pour les volontaires qui s'engagent à ne pas fumer pendant toute cette période ; inscription des volontaires qui font cette démarche.

- 4^e temps : retour de l'étude et résultats ; on compare le nombre d'inscrits ayant participé à la démarche et le nombre de personnes qui ont été capables de tenir leur résolution de l'arrêt du tabac pendant 1 mois.



MOT DU DIRECTEUR

A l'heure où nous parlons d'égalité quant à l'accès aux droits, il nous semble plus que surprenant que le gouvernement n'ait pas pris en compte les ouvriers d'ESAT lors de la mise en place de la prime dite « Macron ». Alors que la Cours Européenne de Justice rappelait il y a quelques années que les ouvriers d'ESAT étaient des travailleurs au sens du droit communautaire, quel argument peut bien prévaloir à l'accès pour les ouvriers d'ESAT à cette prime ?

Peut-être pense-t-il que les ouvriers d'ESAT n'ont pas de problème de pouvoir d'achat ! Ou que l'accès (pourtant tardif) à certains droits comme par exemple les congés payés, les droits à la formation professionnelle constituent déjà une avancée suffisante !

N'est-il pourtant pas question depuis maintenant un bon moment d'intégration ? D'inclusion ? Qu'y a-t-il de plus discriminant que l'exclusion de fait, d'un droit qui devrait pourtant être naturellement acquis ? Il y a quelques semaines la rapporteuse spéciale de l'ONU balançait un pavé dans la mare en recommandant au travers de son rapport de fermer tous les établissements d'accueil des personnes handicapées ! Indiquant dans ce même document qu'il « n'existe pas de bon établissement d'accueil » !

En tant que Directeur d'ESAT, en tant que militant, en tant qu'humaniste je ne peux qu'être atterré par de telles déclarations et par une telle ignorance ! De plus, le gouvernement semble saisir la balle au vol pour mettre à exécution son plan d'économie en s'appuyant sur les déclarations « sulfureuses » de la rapporteuse. Prétexter que les établissements sont synonymes de privation des droits signifie d'après moi que ces structures seraient d'une certaine manière bâties selon un modèle quasi carcéral !!!

Pour mémoire, la privation des droits résonne d'avantage pour moi lorsqu'il s'agit d'exclure d'une prime en faveur du pouvoir d'achat les personnes handicapées en ESAT. La privation des droits m'apparaît plus évidente lorsque des personnes handicapées sont aujourd'hui assujetties à un statut qui ne leur permet pas de prétendre aux mêmes droits que tous les salariés. La véritable privation des droits serait selon moi de ne plus permettre l'accueil dans des structures adaptées, aidantes, bienveillantes et pour autant cadrantes que sont les ESAT.

Tous les actes de la vie peuvent être pour une personne handicapée une lutte presque insurmontable. Faire des rencontres, avoir une vie sociale, ressentir un sentiment d'utilité sociale, accéder à une véritable forme de reconnaissance en tant que citoyen.

Madame AGUILAR n'a peut-être pas envisagé une approche moins radicale, plus en accord avec la réalité de l'époque et/ou de notre société mais pourquoi les personnes handicapées devraient elles intégrer un système commun ? Pourquoi vouloir faire rentrer « à tout prix » tout le monde dans le même moule ? La recherche de la normalité semble être l'apanage des sociétés modernes.

Un philosophe Indien (Jiddu Krishnamurti) a écrit il y a environ un demi-siècle « ce n'est pas un signe de bonne santé que de vouloir s'intégrer à une société malade » ! Qui osera prétendre que notre société d'aujourd'hui n'est pas malade ? Malade d'individualisme, malade de productivisme, malade d'élitisme... Nous devons aujourd'hui selon la rapporteuse de l'ONU, selon le gouvernement actuel tout mettre en œuvre pour inclure les personnes handicapées. Mais finalement les inclure dans quoi et pourquoi ? Les inclure dans un système archi élitiste où la moindre faiblesse sera synonyme de souffrance, d'exploitation et/ou d'isolement.

Les inclure dans ce système en annonçant qu'il en va du respect des droits de l'homme alors qu'il s'agit simplement de raisons économiques où il est d'après un calcul hasardeux moins coûteux de financer de la dépendance que de financer un véritable accompagnement.



Les ESAT de l'ADAPEI de la Meuse sont depuis de nombreuses années les lieux où sont « compensés » les manquements aux droits fondamentaux.

Avec la création d'un CHSCT ouvriers, avec la présence dans les actes de décisions de nos ESAT, nous avons « remis l'église au centre du village ». Les pauvres handicapés d'hier sont devenus des forces vives pour nos structures, pour notre économie, pour nos territoires.

Nous devons faire entendre nos voix et il est indispensable de faire entendre la voix des personnes qui sont accueillies dans les structures médicosociales.

Plutôt que de faire des constats à l'emporte-pièce selon une posture manichéenne, tout le monde y gagnerait si l'analyse et les décisions étaient plus en nuance, plus « raisonnables » et surtout plus objectives. Bien souvent (pour ne pas dire toujours), les meilleures solutions sont celles qui réunissent un maximum de possibles. Les structures d'accueil n'étant qu'une partie de ces possibilités.

QUELQUES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

- La période de printemps fut propice à des ventes importantes et un flux de clientèle en hausse sur nos deux sites.
- Un été compliqué, marqué par une forte sécheresse, malgré tout maîtrisée par une irrigation soutenue et contrôlée.
- Une arrière-saison qui a permis des travaux de récolte dans des conditions optimales.
- La reprise de l'activité « espaces verts » de la Régie des quartiers par les Jardins de Vassincourt.
- Une nouvelle activité de déchargement de colis provenant d'Allemagne, au sein de la plateforme de tri de colis La Poste.
- Le positionnement d'un couple d'ouvriers autonomes de l'ESAT de Mont Villers sur le site de La Poste.

Nous avons poursuivi notre politique d'accompagnement engagée depuis quelques années, qui se traduit par une montée en

compétences de nos ouvriers et une sensibilisation à l'utilisation de matériels techniques novateurs.

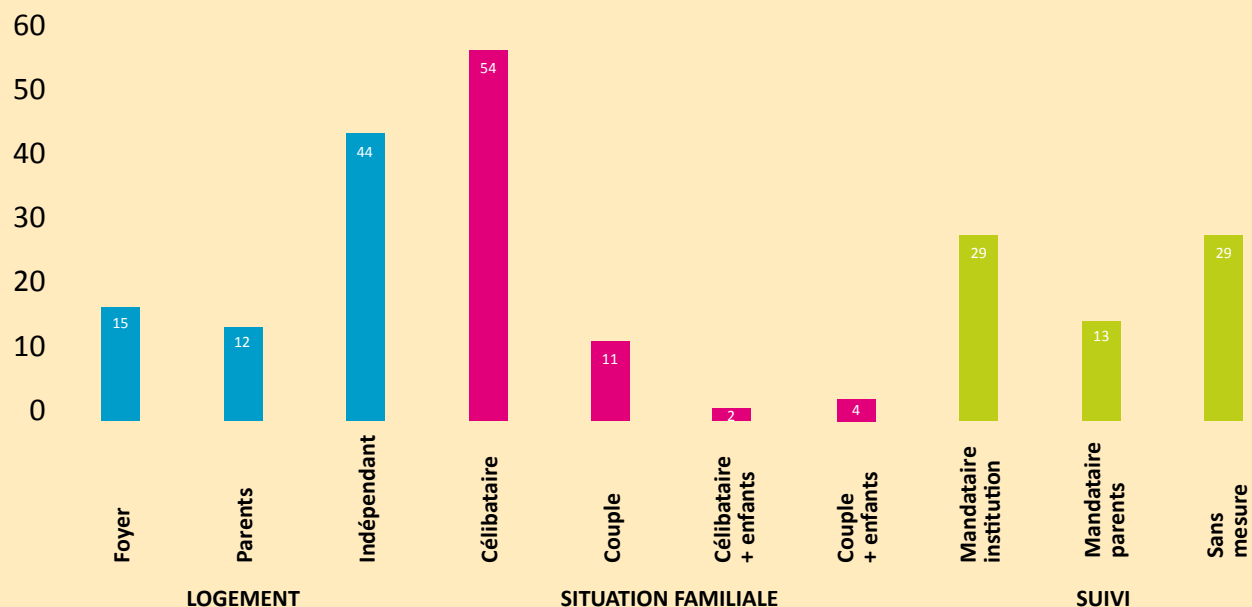
Nous restons vigilants sur l'amélioration des conditions de travail qui nous amène à constater un bien-être au travail de nos ouvriers : taux de présentéisme plus fort, moins de fatigabilité et de pénibilité.

Nous constatons une évolution de nos ouvriers qui, autrefois, étaient considérés comme une main-d'œuvre de « petites mains », et aujourd'hui comme des opérateurs sur machines évoluant avec du matériel mécanisé.

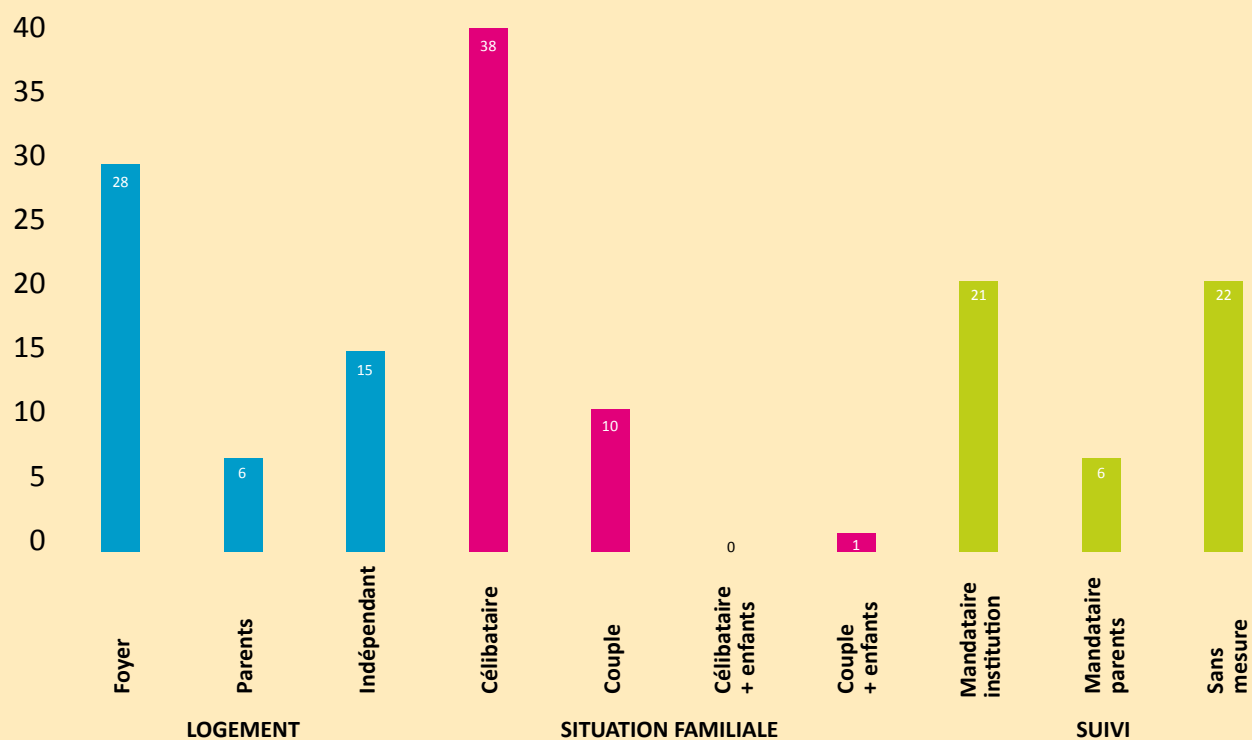
Cette année 2018 a été marquée par la réussite des festivités des 30 ans du site de Mont Villers. L'engouement populaire a permis de mettre un coup de projecteur sur notre site, nos différentes activités et les travaux de modernisation entrepris depuis quelques années.

OUVRIERS E.S.A.T. DE VASSINCOURT

SITUATION DES OUVRIERS E. S. A. T. DE VASSINCOURT



SITUATION DES OUVRIERS E. S. A. T. DE MONTVILLERS



COMPTES COMMERCIAUX

	2014	2015	2016	2017	2018
CHIFFRE D'AFFAIRES PRÉVU	1.548.000 €	1.680.000 €	1.680.000 €	1.680.000 €	1.791.793 €
CHIFFRE D'AFFAIRES RÉALISÉ	1.637.221 €	1.698.799 €	1.751.785 €	1.786.622 €	2.123.419 €
RÉSULTAT NET RÉALISÉ	178.331 €	232.764 €	269.142 €	240.979 €	230.292 €

ANALYSES BUDGÉTAIRES

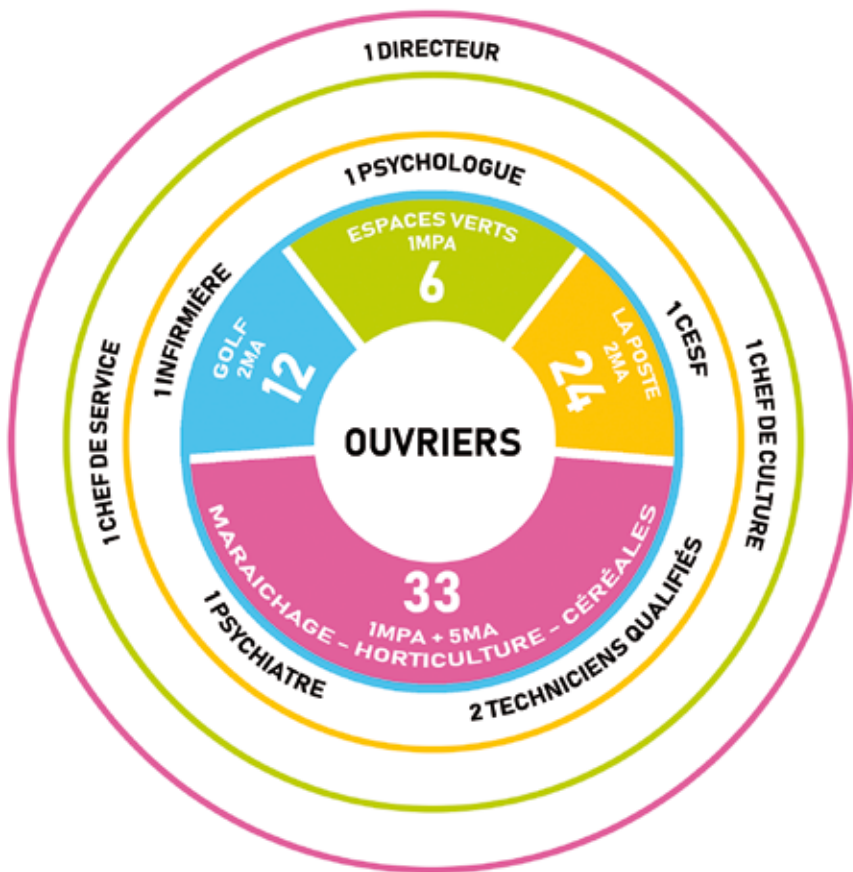
Avec une augmentation de presque 20 %, le Pôle Agricole affiche pour cet exercice un Chiffre d'Affaires de 2 123 419 €. Ce montant ramené au nombre d'ouvriers accueillis représente un CA par personne de plus de 17 000 €. Le résultat, quant à lui accuse une légère inflexion du fait notamment de dépenses très importantes en salariés saisonniers afin de répondre favorablement aux commandes clients sans « épuiser » les ouvriers. Ce résultat s'élève à environ 230 000 € soit un peu plus de 1 800 € euros par personne accueillie.

Avec environ 250 000 € d'investissements sur le Pôle Agricole (social et commercial), nous nous inscrivons plus que jamais dans une démarche de modernisation de nos outils de travail avec comme premiers objectifs, réduire la pénibilité au travail, augmenter l'efficacité de nos équipes et rendre nos sites plus accueillants.

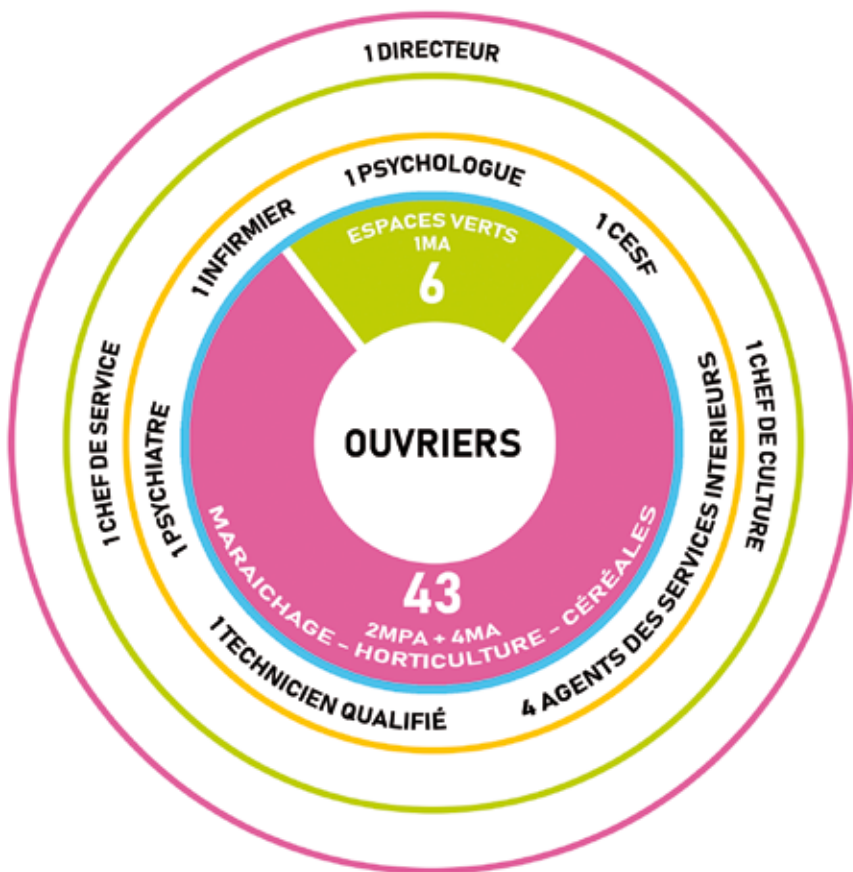
A terme, nous souhaitons que les ouvriers interviennent le moins possible sur les activités en plein champ.



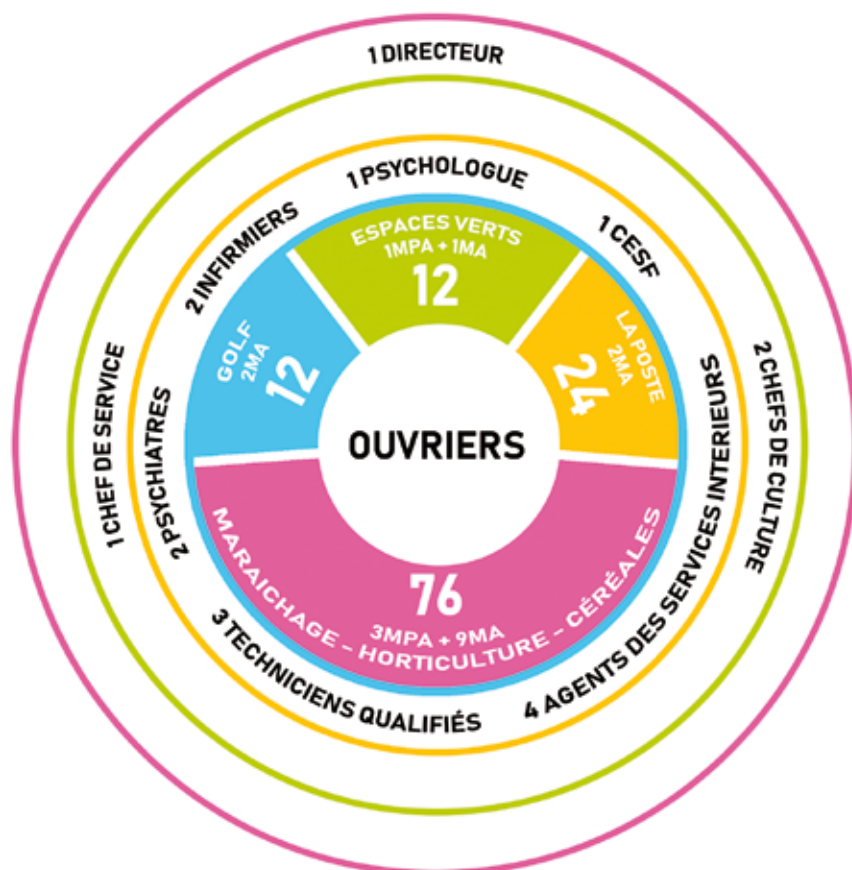
LES EFFECTIFS DES JARDINS DE VASSINCOURT



LES EFFECTIFS DES JARDINS DE VILLERS



LES EFFECTIFS DU PÔLE AGRICOLE





BILAN D'ACTIVITÉS 2018 DU SERVICE ACCOMPAGNEMENT DES PÔLES AGRICOLE ET INDUSTRIEL

PÔLE AGRICOLE / PÔLE INDUSTRIEL

1/ RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE

Le Service Accompagnement se positionne de façon opérationnelle au cœur du projet de chaque ouvrier. Il leur offre un accompagnement permanent pour atteindre les objectifs de leurs Projets Professionnels Individuels (PPI).

Il applique au quotidien la politique des Etablissements :

- en favorisant la promotion individuelle de chaque ouvrier
- en affirmant sa citoyenneté
- en développant son autonomie professionnelle et son intégration sociale.

Fidèle au principe de l'éducabilité, l'accompagnement ouvre aux ouvriers des ESAT, l'accès à la formation tout au long de leur vie professionnelle permettant ainsi le développement et l'entretien des compétences.

Pour assurer ces missions, l'ensemble de l'équipe éducative est sollicité et coordonné par le Service Accompagnement.

Le Service Accompagnement remercie Jean Marie Hanotel pour ses longues années de service au profit de l'accompagnement des ouvriers des ESAT et est heureuse d'accueillir Maxime Chaomleffel au poste de Chef de Service Educatif et Administratif du Pôle Agricole

2/ DES MOYENS POUR CHAQUE PROJET

Le Service Accompagnement coordonne et valorise l'ensemble des actions d'accompagnement permettant d'atteindre les objectifs de chaque projet :

- Actions d'apprentissage assurées par les moniteurs d'atelier
- Actions de formation professionnelle

Tous les ans, un entretien avec chaque ouvrier est réalisé par les moniteurs.

Il permet à l'ouvrier de donner son avis sur le travail réalisé et d'exprimer ses attentes, ses envies et ses besoins.

Cet entretien sert également à faire le bilan de son projet professionnel et définir les objectifs et axes d'accompagnement pour l'année suivante (PPI).

L'ensemble de ces informations est contractualisé dans un Avenant à son Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail.

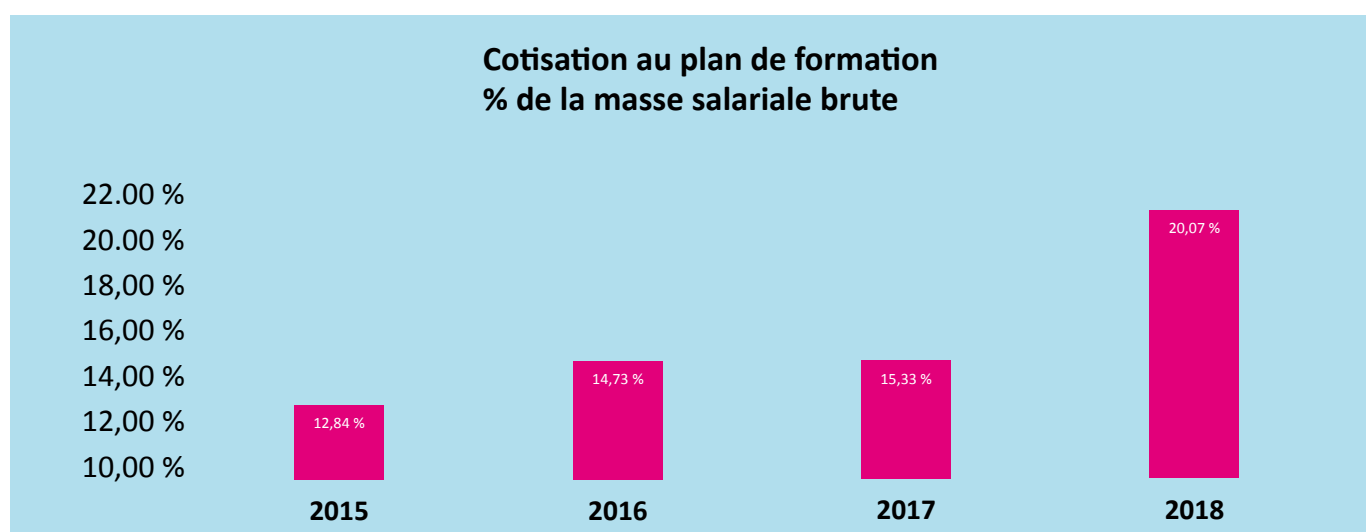
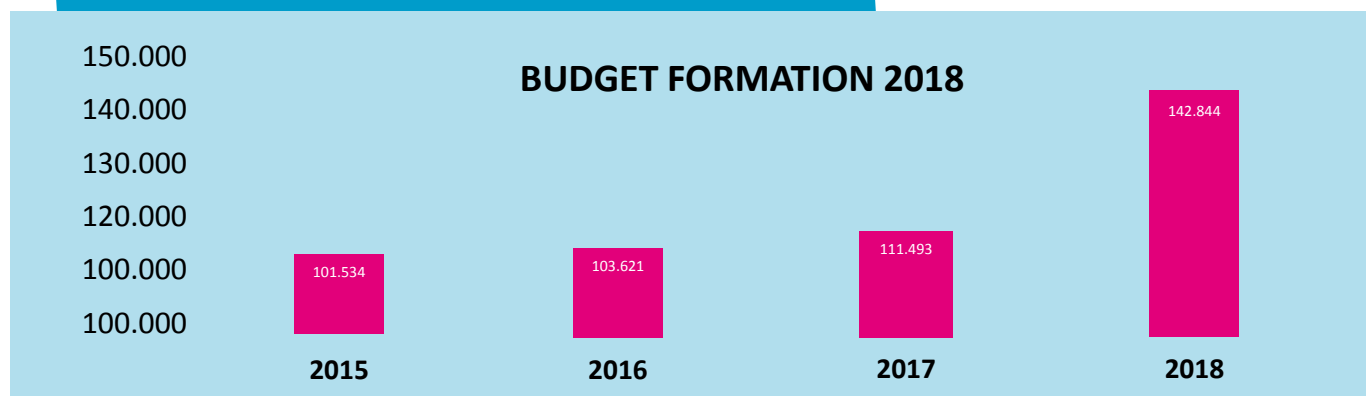
Les actions d'accompagnement identifiées et formalisées dans le PPI permettent donc de :

- Développer des compétences techniques directement liées au poste de travail ou à l'évolution de celui-ci,
- Appréhender et maîtriser les risques professionnels et ainsi acquérir une plus grande autonomie à la conduite de son poste de travail en toute sécurité
- Assurer le travail jadis occupé par des salariés (livraison, entretien des locaux...)
- Gagner en confiance et en estime de soi
- Développer des compétences de bases
- Se projeter professionnellement ...

La formation professionnelle est un outil indispensable pour atteindre les objectifs professionnels des ouvriers. C'est pourquoi, les ESAT de l'ADAPEI de la Meuse n'allouent pas un budget de formation au bénéfice des ouvriers mais traduisent les besoins de formation en budget.

La formation professionnelle est considérée comme un investissement au profit des PPI et les budgets évoluent en fonction des projets

EVOLUTION DES BUDGETS DE FORMATION DES ESAT DE L'ADAPEI DE LA MEUSE



Cette année, l'investissement a augmenté d'environ 28 %. Cette augmentation est due à l'identification d'un besoin de professionnalisation important pour l'ensemble des ouvriers des blanchisseries du Pôle Industriel.

En effet, en 2018, les blanchisseries se sont lancées le défi d'obtenir la certification ISO 9001.

Le Service Accompagnement fait donc appel à un organisme de formation assurant la formation de l'ensemble des ouvriers des blanchisseries de Bar Le Duc et Verdun pour un budget de 33.120 € réparti sur 2018 et 2019.

Les ESAT ont donc investi 20,07 % de la masse des rémunérations directes dans la formation alors que l'obligation réglementaire est de 4,8 %.

3/ PLAN DE FORMATION 2018 – BILAN GÉNÉRAL

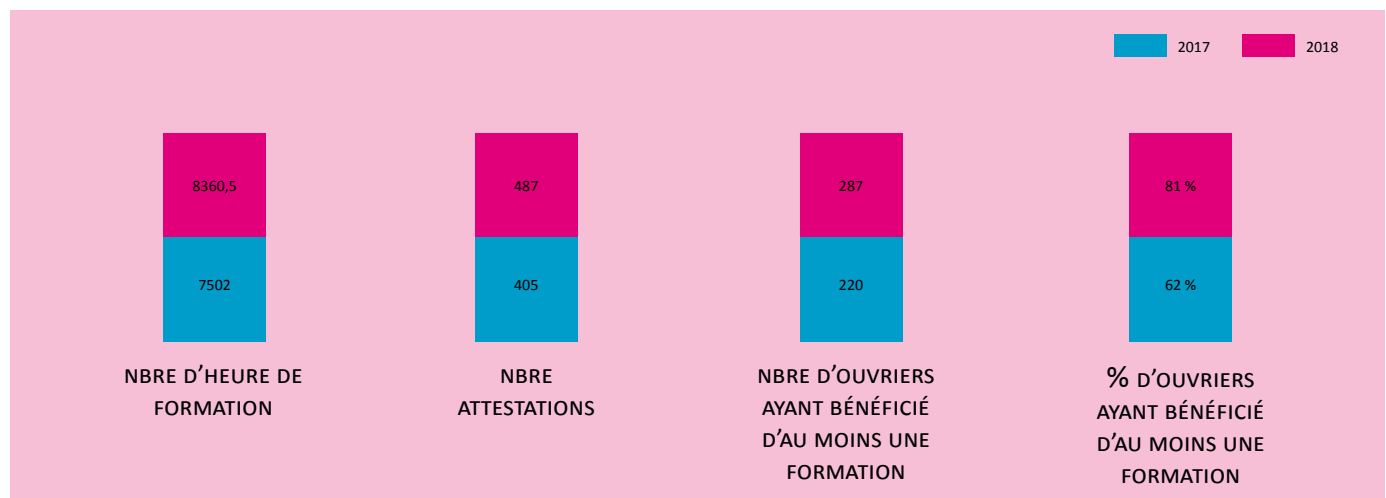
Les Ateliers de l'ADAPEIM Verdun : agrément de 104 ouvriers en Equivalent Temps Plein.

	NBRE D'HEURES DE FORMATION	NBRE D'ATTESTATIONS	NBRE D'OUVRIERS AYANT BÉNÉFICIÉ D'AU MOINS UNE FORMATION	% D'OUVRIERS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION
2017	1749 H	108	53	51 %
2018	2289 H	143	89	86 %
ÉVOLUTION	+ 540 H	+ 35	+ 36	+ 35 %

Les Ateliers de l'ADAPEIM Bar-Le-Duc / Vassincourt : agrément de 128 ouvriers en Equivalent Temps Plein.

	NBRE D'HEURES DE FORMATION	NBRE D'ATTESTATIONS	NBRE D'OUVRIERS AYANT BÉNÉFICIÉ D'AU MOINS UNE FORMATION	% D'OUVRIERS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION
2017	2998 H	139	77	60 %
2018	3226,5 H	159	88	77 %
ÉVOLUTION	+228,5 H	+ 20	+21	+ 17 %

BILAN GÉNÉRAL



On observe une augmentation de 11 % du nombre d'heures de formation (8 360,5 heures en 2018 pour les 4 ESAT contre 7 502 heures en 2017).
Il est intéressant de noter que ces heures de formation rapportées au nombre d'ouvriers et d'heures travaillées représentent plus **23 heures de formation par ouvriers et par an soit un peu plus de 5 ouvriers en permanence en formation sur les Pôles Travail.**



En 2018, le Service Accompagnement a coordonné 75 actions de formation répondant aux besoins des Projets Socio-Professionnels des ouvriers.

Nous notons une augmentation significative du pourcentage d'ouvriers ayant bénéficié d'au moins une action de formation (81 % en 2018 contre 62 % en 2017).

Cette augmentation s'explique en partie par la mise en place de nouvelles actions de formation répondant à des problématiques plus générales, touchant un plus grand nombre d'ouvriers ;

Nous pouvons citer :

- Gérer ma sécurité dans mon atelier
- Maîtriser les risques d'utilisation d'internet et des réseaux sociaux
- Préparer sa retraite
- Action de prévention...

b/ Quelques exemples de formation

La sécurité au travail

Par l'accompagnement quotidien des moniteurs d'atelier, la sécurité au travail reste au cœur de la réussite des projets professionnels.

L'intervention de professionnels extérieurs vient renforcer l'accompagnement et permettre en fonction des besoins de se déplacer et/ou d'utiliser le matériel en toute sécurité.

Les ouvriers ont donc bénéficié des formations telles que l'utilisation du taille haie, de la tronçonneuse, du chariot élévateur, du transpalette électrique, des tondeuses autoportées, ou encore de la camionnette...

L'accompagnement se poursuit par la prévention aux dangers professionnels encadrés par l'intervention des membres du CHSCT ouvrier.

De plus, l'ensemble des ouvriers en Espaces verts, les chauffeurs livreurs et les ouvriers assurant des prestations extérieures sont sauveteurs secouristes du travail (SST).

Les autres ouvriers, en fonction de leurs demandes et des risques identifiés sont formés à la prévention sécurité et aux gestes de premiers secours. (PSC1)

Les ESAT continuent également à préserver la santé des ouvriers en s'assurant du respect des règles liées aux gestes et postures propres à chaque poste de travail.

Le maintien et le développement des compétences de base.

Pour la 8ème année consécutive, des sessions de développement et de maintien de compétences de base

sont assurées à raison de 1 h 30 par semaine et par ouvrier sur les 4 ESAT soit 72 ouvriers concernés au total.

Les objectifs ne sont pas uniquement d'acquérir les compétences liées à la lecture, l'écriture et la numération, mais de travailler, en fonction de leur schéma de pensée, sur la manière de réapprendre à apprendre.

Cela permet d'acquérir plus d'autonomie pour la lecture de documents, l'écriture d'information, la numération ou le calcul qui leur sont indispensables à la tenue de leur poste de travail et par extension dans leur vie personnelle.

Les intervenants travaillent les notions de bases pour les appliquer ensuite à des situations professionnelles et sociales concrètes et connues. Les supports de formation s'appuient sur les documents et les situations directement rencontrées sur le poste de travail des bénéficiaires.

Professionalisation

Les ESAT, de par leur politique industrielle et commerciale, sont positionnés sur le marché concurrentiel.

De ce fait, ils doivent anticiper les évolutions techniques nécessaires pour conserver les marchés et répondre aux exigences des clients.

Les ouvriers bénéficient donc d'accompagnement et de formations de professionnalisation spécifiques à l'évolution de leur poste de travail : Machines automatisées, logiciels, nouvelles fabrications, ...

Cette année, l'exemple phare de professionnalisation des ouvriers et la formation à ISO 9001 pour les deux blanchisseries du Pôle Industriel.

168 heures de formations destinées à former les ouvriers des blanchisseries au vocabulaire technique de la qualité, au concept de processus et à la mise en place de procédure et instruction écrite sur chaque poste.

La reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE)

Le service coordonne les moniteurs qui accompagnent les ouvriers engagés dans le dispositif de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience. Ce dispositif nommé « Parcours Compétences » (ex Différents et Compétents Lorraine »), a pour objectif de valider les compétences professionnelles des ouvriers.

Les ouvriers rédigent avec l'aide de leur moniteur un dossier décrivant leurs activités professionnelles et le présentent à un jury. A partir du référentiel métier, ce dernier attribue alors un certificat en fonction des compétences acquises.

En 2018, 15 ouvriers (8 du Pôle Industriel et 7 du Pôle Agricole) ont reçu le certificat de compétences.

Les formations diplômantes

En 2018, DANGOISE J. ouvrier en entretien des Espaces Verts à l'ESAT Industriel de Verdun a obtenu le premier des trois Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) que compose le Titre Professionnel « Ouvrier du Paysage ». Ce titre est un diplôme du Ministère du Travail de même niveau qu'un CAP et reconnu nationalement par la branche professionnelle.

M. Dangoise poursuit sa formation en 2019 pour préparer le passage du deuxième CCP en décembre.

Le coût de sa formation est en totalité financé par son Compte Personnel de Formation (CPF).

Cette expérience concluante conforte la politique d'éducabilité que revendiquent les ESAT de l'Association.

Le dossier informatisé de l'utilisateur (DIU)

Les moniteurs du Service Accompagnement utilisent le DIU pour tracer l'ensemble des actions d'accompagnement lié aux Projets Professionnels.

Le déploiement réalisé en 2018 a permis d'améliorer la traçabilité des PPI.

L'objectif 2019 est de rendre encore plus efficient le suivi des Projets Professionnels Individuels.

Plusieurs référentiels métiers ont été créés et seront utilisés via le DIU pour valoriser les actions d'accompagnement internes et constituer ainsi le « **portefeuille de compétences** » de chaque ouvrier.

CONCLUSION

Le service accompagnement des ESAT de l'ADAPEI de la Meuse a mené une politique de formation toujours très active et innovante, adaptée, et répondant aux besoins identifiés dans les **projets Professionnels Individuels** des ouvriers.

Le service reconnaît à **chaque ouvrier la capacité d'apprendre tout le long de sa vie professionnelle** basée sur le principe d'éducabilité.

Il réaffirme son soutien aux services de production pour permettre de coordonner l'ensemble des projets professionnels et seconder les moniteurs dans leurs démarches d'accompagnement (création de documents de production, élaboration de cahiers des charges de formation, gestion des systèmes de positionnement et d'évaluation de compétences des ouvriers...).





MISSIONS

Les lois de 2002 et 2005 ont confirmé la mission médico-sociale des ESAT chargés :

- d'offrir des possibilités d'activités diverses à caractère professionnel aux personnes handicapées, de mettre en œuvre ou de favoriser l'accès à des actions:

- d'entretien des connaissances
- de maintien des acquis scolaires

- de formation professionnelle
- éducatives d'accès à l'autonomie
- d'implication dans la vie sociale

Le Pôle industriel est agréé pour accueillir 232 ouvriers :

104 à l'ESAT de Verdun

128 à l'ESAT de Bar le Duc et son annexe de Vassincourt

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS 2018

ACCOMPAGNEMENT

Formation : fidèles au principe d'éducabilité, les ESAT des Pôles Travail ont poursuivi leur politique d'élévation continue des compétences :

- 81 % des ouvriers ont suivi une action de formation en 2018 (62 % en 2017), représentant plus de 8 360 heures (7 502 en 2017), soit plus de 23 heures par an par ouvrier
- 142 844 € ont été investis dans la formation (111 493 € en 2017), soit plus de 4 fois l'obligation légale
- l'ensemble des actions d'accompagnement, liées aux PPI, sont tracées dans le DIU, et des référentiels métiers ont été créés pour constituer « le portefeuille de compétences » de chaque ouvrier
- démarrage dans les 2 blanchisseries du Pôle, d'une démarche de certification ISO 9001
- obtention par J. Dangoise du 1er des 3 certificats professionnels de compétences « ouvrier du paysage » (équivalent CAP), en alternance à Metz

- 90 000 € de budget investi dans l'amélioration des

conditions de travail

- 8 ouvriers ont brillamment réussi leur RAE et obtenu leur certificat de compétences via « parcours compétences.
- Finalisation des plans d'actions engagés par le P.E. 2014-2018 et l'évaluation interne dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité, organisée en processus
- Changement de mutuelle santé des ouvriers leur permettant à garanties équivalentes (et parfois supérieures) une économie de plus de 207 € par an (-27 %)
- 4^e année de fonctionnement du CHSCT ouvriers
6^e année de mise en œuvre des PPI
8^e année de formation de « maintien des acquis de base » pour 72 ouvriers.

ACTIVITÉ

- Pour la seconde fois en 12 ans (après 2014) le CA du Pôle régresse de 3,43 % pour s'établir à 2 628 872 €. Dans le même temps le résultat progresse de 7,53 % pour établir un nouveau record à 541 443 € (+7,53 %)
- Le désengagement de la filière bois (arrêt de l'activité palettes à Verdun et production de bûchettes diminuée de moitié) et la nouvelle baisse de l'activité bois de chauffage expliquent la baisse globale du CA
- Début des prestations blanchisserie avec l'EHPAD de Ligny (octobre) et le FAM de Verdun (septembre)

- Portes ouvertes en mars en collaboration avec la CCI Meuse
- La quasi totalité des véhicules des établissements a été refloquée avec les nouveaux logos ADAPEI Meuse, décuplant notre communication
- Géolocalisation des véhicules assurant une meilleure sécurité et organisation
- Effraction et cambriolage à l'ESAT de Bar-Le-Duc entre le 20 et le 22 octobre : nombreuses dégradations et pulvérisations d'extincteur.

EFFECTIF DES USAGERS

AU 31/12/2018	USAGERS	ETP	ENTRÉES	SORTIES	TAUX D'ABSENTEÏSME	AGE MOYEN	ANCIENNETÉ MOYENNE
BAR-LE-DUC VASSINCOURT	130	126,16	11	12	5,61 %	39,81	15,13
VERDUN	105	101,46	10	7	9,77 %	37,64	12,45

RÉPARTITION DES OUVRIERS PAR TUTELLE

	NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS	TUTELLE PARENTS	TUTELLE INSTITUTION	SANS TUTELLE
BAR-LE-DUC VASSINCOURT	130 SOIT	27 20,77 %	60 46,15 %	43 30,08 %
VERDUN	105 SOIT	10 9,52 %	51 48,57 %	44 41,90 %

RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS PAR HÉBERGEMENT

	NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS	FOYER	AUTONOME	FAMILLE
BAR-LE-DUC VASSINCOURT	130 SOIT	39 30,00 %	63 48,46 %	28 21,54 %
VERDUN	105 SOIT	31 29,52 %	49 46,67 %	25 23,81 %

RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS PAR ÉTAT CIVIL

	NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS	MARIÉ/PACSÉ	CONCUBINAGE OU COLOCATION	CÉLIBATAIRE
BAR-LE-DUC VASSINCOURT	AVEC ENFANT(S) SANS ENFANT	7 7	2 11	7 96
VERDUN	AVEC ENFANT(S) SANS ENFANT	5 5	7 13	3 72

LES COMPTES COMMERCIAUX

Pour la seconde fois seulement en 12 ans après 2014, le chiffre d'affaires (=CA) du Pôle Industriel recule en 2018 pour s'établir à 2 628 872 € contre 2 722 225 € en 2017, soit une baisse de 93 353 € représentant - 3,43 %.

A noter que ce tassement est pratiquement imputable à l'activité de Verdun, celles de Bar-le-Duc et de Vassincourt stagnent. L'explication majeure de cette baisse est la poursuite du désengagement de la filière bois initiée dès 2016. Ainsi le pôle industriel en 2018 a baissé son activité bois de près de 200 K€ à 197 523 € dont 127 023 € uniquement sur Verdun.

Dans le même temps la progression des prestations de services, bien que spectaculaire, + 155 139 €, n'a pas permis de compenser.

Si le CA du Pôle a diminué de 3,43 %, les résultats eux ont progressé de plus de 7,53 % (+ 37 937 €) pour établir un nouveau record historique à 541 443 € !

Les ressorts de cette réussite paradoxale mais logique sont multiples :

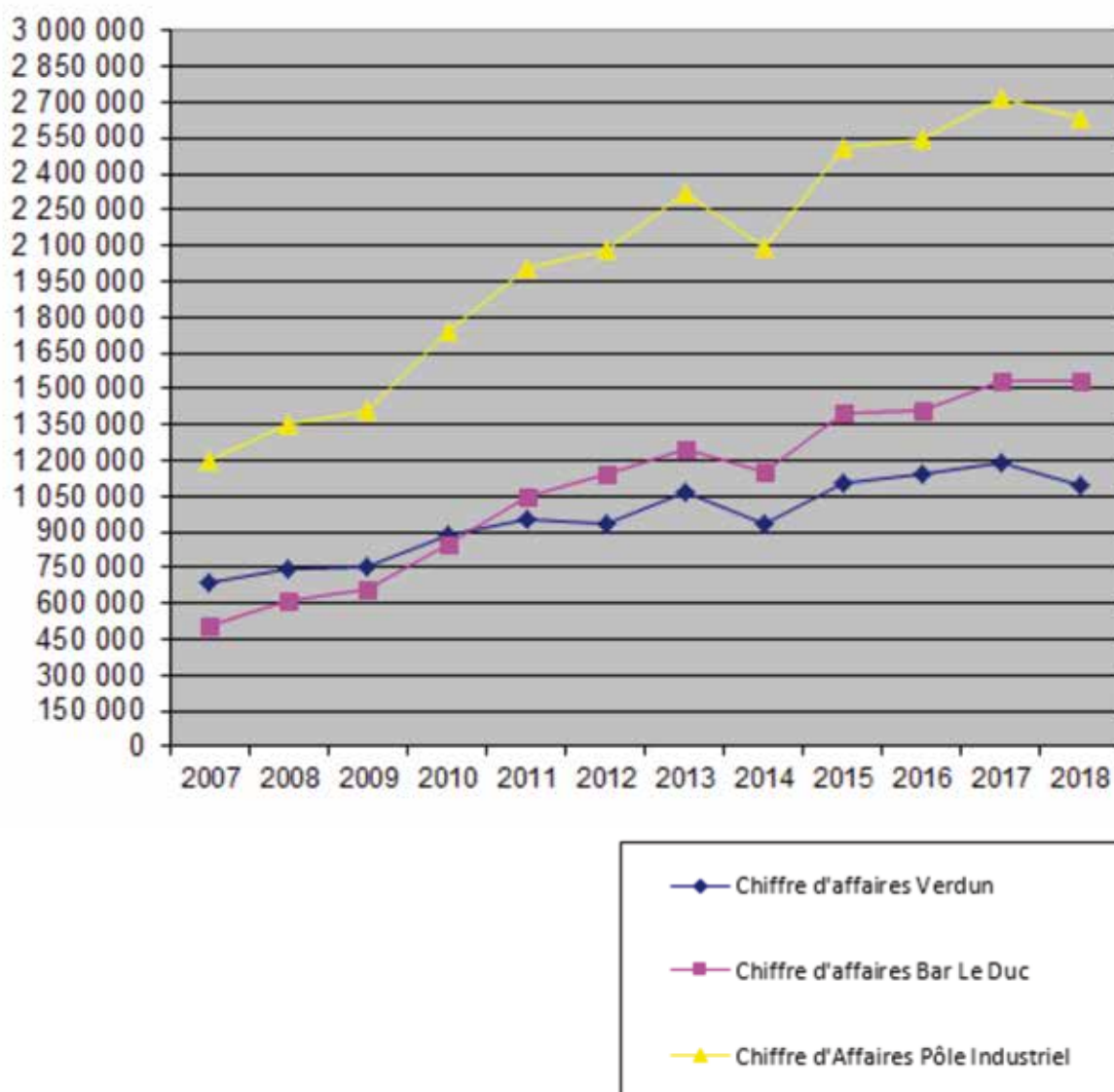
une forte progression des filières blanchisserie (avec les nouveaux marchés, tant attendus, de l'EHPAD de Ligny sur le Sud et du FAM de Verdun sur le Nord), et espaces verts avec des niveaux de marge élevés,

le désengagement de la filière bois a permis de réduire les pertes de ces activités (- 135 K€ de pertes en 2018 contre plus de 187 K€ en 2017),

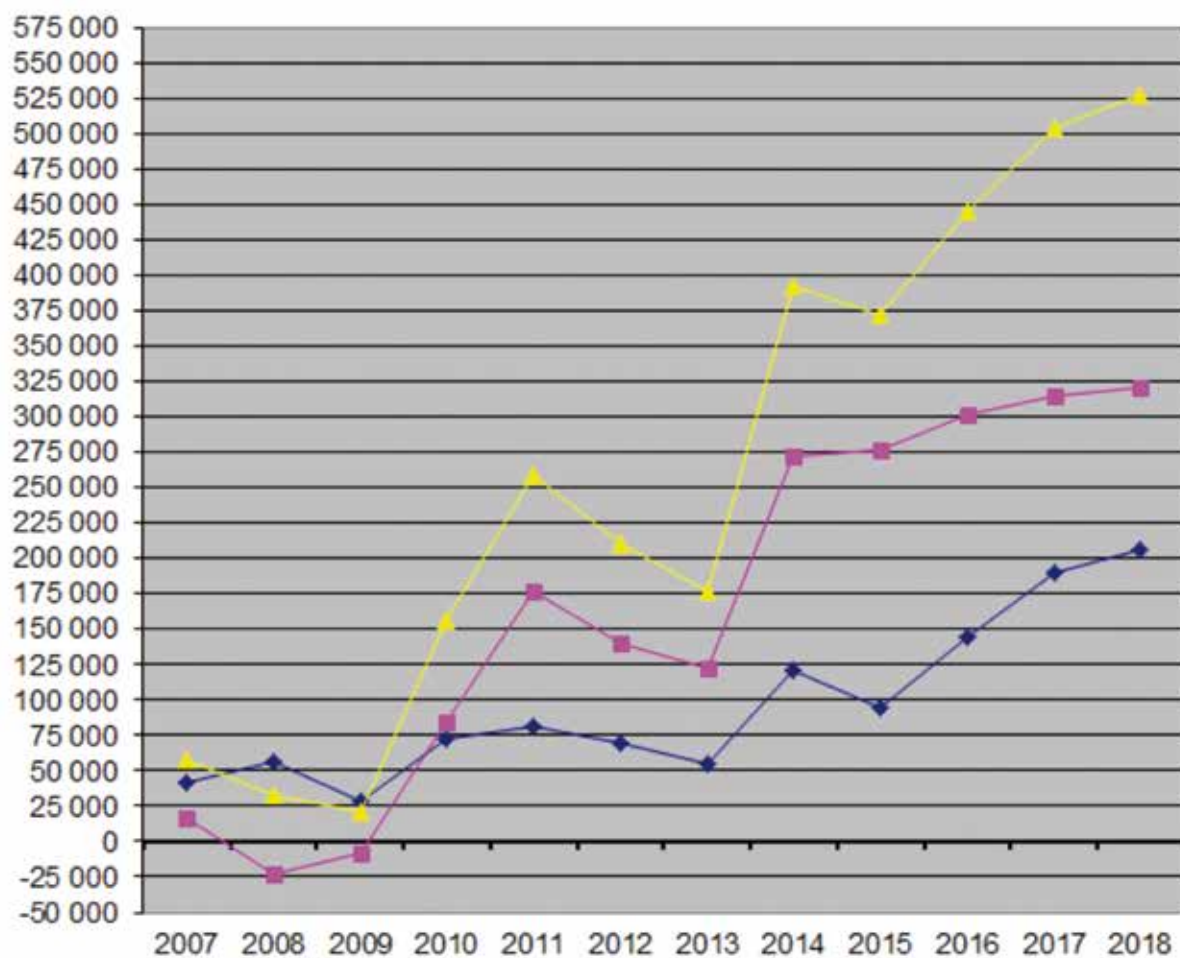
des gains de productivité induits par notre politique d'accompagnement, assise sur l'élévation continue des compétences et l'amélioration permanente des conditions de travail, se traduisant par des technicités accrues des professionnels ouvriers d'ESAT

A noter enfin que ces performances ont été de surcroît, réalisées à périmètre constant !

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



ÉVOLUTION DU RÉSULTAT



◆ Résultat Verdun

■ Résultat Bar Le Duc

▲ Résultat Pôle Industriel



PÔLE ADULTES DÉPENDANTS

Le directeur, Eddy LAGARDE



Jusqu'en 2017, le Pôle Adultes Dépendants de l'ADAPEI de la Meuse réunissait le FAM St Maur de Verdun et le Home familial de Vassincourt. L'accueil temporaire en baisse de fréquentation depuis quelques années a abouti à un projet de restructuration et la fermeture du Home Familial.

Depuis le 1^{er} mars 2017, le FAM s'est étendu avec l'ouverture d'une aile appelée « les Arums » sur le site de Vassincourt offrant une capacité d'accueil supplémentaire de 9 places en hébergement complet et 2 places en accueil temporaire.

Depuis cette extension, le foyer d'accueil médicalisé est doté de 45 places en hébergement complet réparties sur Verdun et Vassincourt ; de 2 places d'accueil temporaire à Vassincourt et de 4 places d'accueil de jour partagées sur les 2 sites. Le FAM de Vassincourt occupe des locaux neufs et adaptés ; le FAM de Verdun sera transplanté à Thierville dès l'achèvement de la construction.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé accueille des personnes n'ayant pas la capacité d'intégrer un E.S.A.T. et qui présentent un handicap lourd.

L'établissement propose un accompagnement adapté au handicap de la personne, accompagnement personnalisé par le biais de l'avenant au contrat de séjour. Accueillir, observer la personne pour permettre à chacun l'expression et le développement de ses capacités, proposer des activités et des animations adaptées font partie des missions du personnel. L'aspect social, d'aide à la vie quotidienne, est complété par une surveillance, des soins constants et un suivi médical.

La prise en charge globale concourt à apporter aux résidents sécurité, respect, confort, bien-être et épanouissement.

Les missions reposent sur les lois du 2 janvier 2002, la loi du 11 février 2005, complétées par le décret 2009-322 de mars 2009. Le FAM s'appuie sur l'énoncé des valeurs associatives pour mettre en place le projet d'établissement.

Le projet de pôle a permis aux structures d'apporter des réponses aux préconisations de l'évaluation externe réalisée en 2012. Les équipes poursuivent le travail engagé dans le cadre de la démarche qualité.

Le Pôle Adultes Dépendants a procédé à l'évaluation interne, des plans d'action ont été déclinés.



L'HÉBERGEMENT PERMANENT

Au 31 décembre 2018, 18 femmes & 27 hommes sont accueillis en internat.

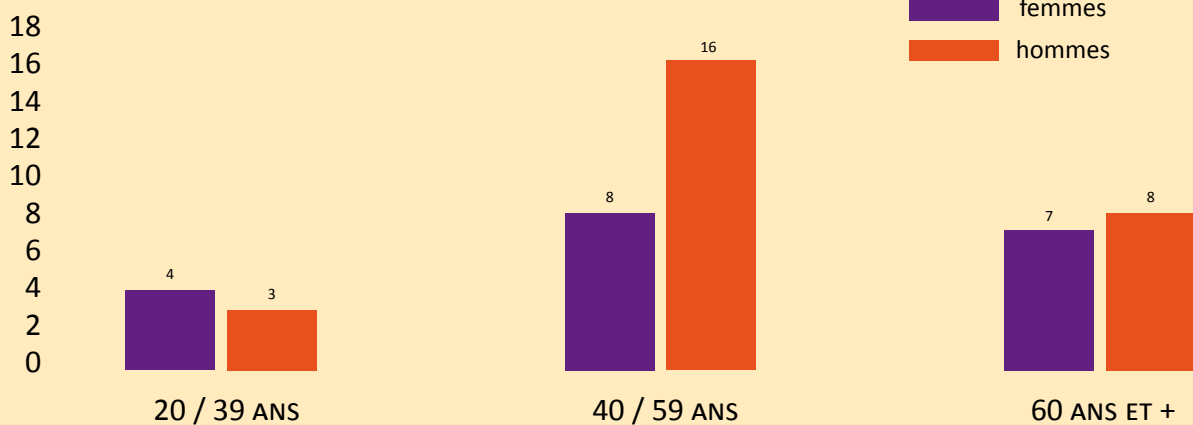
La moyenne d'âge globale des adultes accueillis en 2018 est 52 ans 04 mois

pour les femmes : 51 ans 01 mois

pour les hommes : 54 ans 02 mois

La plus jeune a 20 ans 10 mois ; la plus âgée a 71 ans 4 mois ; elle est suivie par 3 personnes âgées de + de 68 ans.

MOYENNE D'ÂGE DES INTERNES



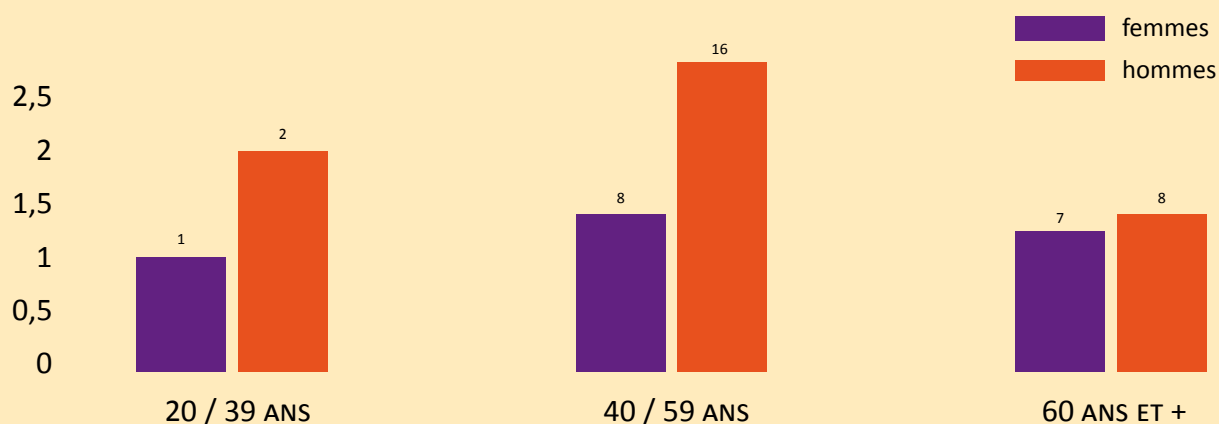
L'ACCUEIL DE JOUR

6 adultes y ont été pris en charge durant l'année dont la moyenne d'âge globale est de 42 ans 07 mois.

Au 31/12/2018, 3 femmes et 2 hommes sont accueillis

dont la moyenne d'âge globale est de 39 ans 10 mois ; le plus jeune a 22 ans 1 mois ; la plus âgée a 63 ans 5 mois.

MOYENNE D'ÂGE DES EXTERNES

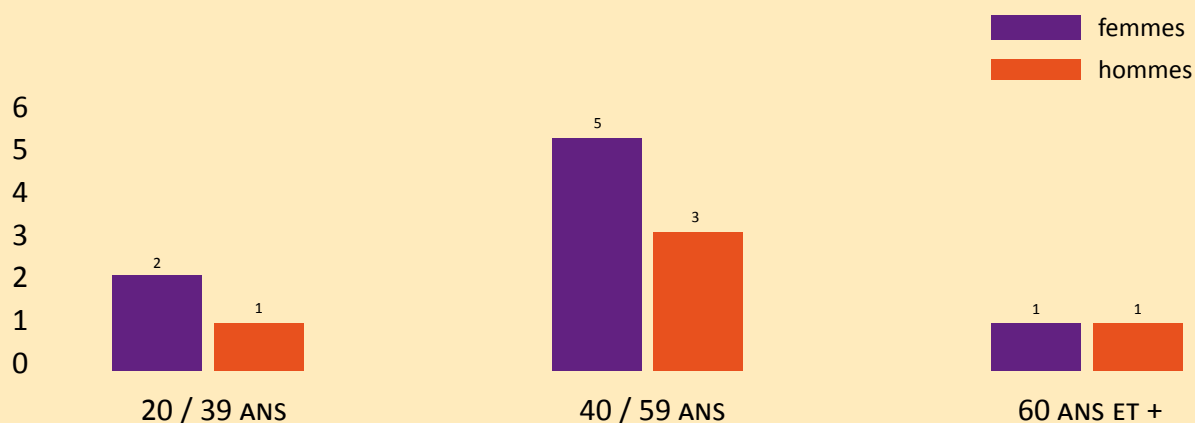


L'ACCUEIL TEMPORAIRE

13 adultes ont bénéficié de ce mode d'accueil (8 femmes et 5 hommes) ; la moyenne d'âge globale est de 48 ans 6

mois. La répartition des âges s'étend de 20 ans à 74 ans 9 mois.

MOYENNE D'ÂGE DES PERSONNES EN SÉJOUR TEMPORAIRE



LA DURÉE DU PLACEMENT

La durée moyenne de l'hébergement en internat est de 14 ans et 05 mois.

DURÉE DU PLACEMENT EN INTERNAT

DE 0 À 12 MOIS	6,25 %
DE 1 À 04 ANS	22,91 %
DE 05 À 9 ANS	12,50 %
DE 10 À 14 ANS	8,33 %
DE 15 À 19 ANS	8,33 %
DE 20 À 24 ANS	4,16 %
25 ANS ET +	37,50 %

La durée moyenne de l'accueil de jour est de 1 an 6 mois.

ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DU PÔLE ADULTES DÉPENDANTS

En 2018, Le Pôle Adultes dépendants poursuit la transformation amorcée en 2017 et continue sur sa lancée.

Les enjeux à venir identifiés par le Pôle Adultes Dépendants l'ont conduit dans un premier temps à **harmoniser son offre de services sur l'ensemble du territoire meusien** en proposant des **places d'accueil permanent et d'accueil de jour sur le nord et sud meusien** afin de répondre aux besoins des usagers et des familles. Ce projet s'est concrétisé en 2017.

En effet, le Home familial a fermé ses portes le 28 février 2017 et l'unité des Arums est venue le remplacer, en tant qu'extension du FAM Saint Maur de Verdun.

A ce jour, le Pôle Adultes Dépendants propose différents types d'accueil dans le cadre de son Foyer d'accueil médicalisé implanté sur Vassincourt et Verdun :

VERDUN :

Accueil des résidents sur 4 unités de vie : Amandiers-Capucines-Jonquilles-Hortensias

Prestations :

36 places d'accueil permanent

VASSINCOURT :

Accueil des résidents sur 1 unité de vie : Les Arums

Prestations :

9 places d'accueil permanent

2 places d'accueil temporaire

VERDUN+VASSINCOURT : 4 places d'accueil de jour mutualisées

L'évolution de son offre de services amorcée en 2017 a conduit le Pôle Adultes Dépendants à poursuivre son travail de **mutualisation et d'harmonisation de ses prestations** en 2018.

Par ailleurs, cette année a été consacrée à la

réorganisation de son service éducatif, dans un souci d'une réponse toujours plus performante et efficiente au service des usagers.

En 2017, un travail important a été mené pour recueillir des données et les analyser afin de conduire une réflexion autour des réponses à apporter aux résidents accueillis.

L'année 2018 a été consacrée à la mise en œuvre concrète des transformations envisagées sur le site de Verdun et planifiée pour 2019 sur le site de Vassincourt.

Accompagnement au quotidien : un accompagnement multiple

Le Foyer d'accueil Médicalisé porté par le Pôle Adultes Dépendants offre un accueil de jour comme de nuit, toute l'année. Les équipes d'encadrement de proximité interviennent 365 jours par an, sans discontinuité de service. Elles se composent d'Aides médico-psychologiques, d'aides-soignantes, de moniteurs éducateurs-rices/éducateurs-rices et de personnel de veille (Aides-soignants/surveillants de nuit qualifiés). Elles apportent un accompagnement au quotidien dans tous les gestes de la vie courante et veillent à l'épanouissement de chacun par le biais des projets d'accompagnement personnalisé.

La particularité du FAM réside à la fois dans son niveau élevé d'accompagnement des usagers mais également dans la forte complémentarité des interventions des différentes catégories de professionnels (éducatif, soignant, psychologique).

Au quotidien, ce sont donc les équipes d'encadrement de proximité qui assurent l'accompagnement : aide aux

repas, hygiène, aide dans les tâches de la vie quotidienne et veillent à respecter les capacités d'autonomie de chacun. Chaque jour, deux à trois encadrants sont présents dans chaque unité pour accompagner le quotidien des groupes de 8 à 14 résidents.

Les infirmiers participent également à l'accompagnement du quotidien et travaillent en collaboration étroite avec les équipes d'encadrement de proximité.

Ceux-ci interviennent sur rôle propre et sur rôle médico-délégué. Ils ont en charge tous les soins à visée préventive, curative ou palliative. Ils assurent la coordination des soins en interne et en externe et s'assurent de la cohérence et de la sécurité des prises en charge. Ils participent également à l'élaboration du projet personnalisé de chaque résident accueilli. En outre, ils apportent une guidance et un soutien aux équipes éducatives sur le volet du soin.

Actuellement, le service infirmier du Pôle Adultes dépendants se compose de 4 infirmiers diplômés d'Etat : 3 à Verdun (3 ETP) et 1 à Vassincourt (0.80 ETP).

A ces deux équipes s'ajoute l'intervention d'une psychologue, présente 2 jours par semaine à Verdun et un mercredi sur deux en alternance sur les deux sites. La psychologue travaille en complémentarité des équipes éducatives, de l'équipe paramédicale et des médecins psychiatres. Elle offre un accompagnement psychologique aux résidents qui en expriment le besoin, participe à la réflexion collective autour des projets d'accompagnement personnalisés. Elle mène également une guidance spécifique auprès des équipes concernant les troubles du comportement.

La concertation pluridisciplinaire est un des outils majeurs de l'accompagnement personnalisé au sein du Pôle Adultes Dépendants. Celle-ci permet de proposer, grâce aux regards croisés des différents professionnels, un accompagnement répondant aux besoins spécifiques de chacun.

L'identification des besoins est spécifique en FAM, en ce qu'il repose sur ce que le résident exprime verbalement et surtout sur ce qu'il exprime souvent de manière non-verbale. En effet, peu de résidents ont accès au langage. La communication non-verbale doit donc faire l'objet d'une évaluation de la part des professionnels.

L'observation fine des comportements est par conséquent indispensable en FAM et nécessite une guidance importante des équipes pour permettre d'engager une réflexion pertinente autour des problématiques observées, considérées comme l'expression de besoins non satisfaits.

Profils des unités :

Le Foyer d'accueil médicalisé se compose de 5 unités de vie composées de 8 à 14 résidents.

A Verdun, les 4 unités présentent chacune des spécificités

qui tiennent compte des types de handicaps présents chez les résidents accueillis.

Les unités du RDC sont dédiées à l'accueil des personnes polyhandicapées, avançant en âge, du fait notamment de l'accessibilité et des contraintes liées à la sécurité incendie. Ces deux unités proposent un degré d'intervention important dans tous les actes essentiels de la vie courante.

Dans les unités du 1er étage, l'accompagnement éducatif est ciblé sur les troubles du comportement et les troubles du spectre autistique.

L'unité des Arums de Vassincourt ne présente pas de spécificité au regard du profil hétérogène des personnes accueillies.

Les moyennes d'âge sont variables selon les unités.

Profil de l'unité des Amandiers : 9 résidents en accueil permanent

On relève la moyenne d'âge la plus élevée du Pôle AD dans cette unité : **58.6 ans**.

5 résidents sur 9 ont plus de 60 ans et dont une a plus de 70 ans. L'écart d'âge relevé en 2018 est de 28 ans.

Dans cette unité, 5 résidents sur 9 nécessitent un fauteuil roulant dont 3 résidents pour tous les déplacements et 2 résidents pour les courtes/moyennes et longues distances. 4 résidents du groupe ont accès à la marche dont 3 résidents de plus de 60 ans.

Profil de l'unité des Capucines : 9 résidents dont 8 en accueil permanent et 1 résident en accueil de jour

Dans cette unité, la moyenne d'âge est de 47 ans. C'est l'unité où l'on relève la plus petite moyenne d'âge, toutes unités du Pôle confondues.

5 résidents sur 9 ont moins de 45 ans dont 2 ont moins de 25 ans. Les autres résidents accueillis ont tous plus de 60 ans.

C'est dans cette unité que l'on constate l'écart d'âge le plus important : 49 ans.

Dans cette unité, 3 résidents sont en fauteuil de manière permanente et 4 résidents nécessitent un fauteuil pour les moyennes et longues distances. Sur les 7 résidents ayant besoin d'un fauteuil pour se déplacer, 4 ont plus de 60 ans et 3 d'entre eux ont moins de 40 ans.

Profil de l'unité des Jonquilles : 8 résidents en accueil permanent

La moyenne d'âge de cette unité est de 49.1 ans. Dans cette unité, 6 résidents sur 8 sont âgés de plus de 45 ans, dont 1 de plus de 60 ans en 2018. Les 2 autres résidents ont moins de 40 ans.

L'écart entre le plus âgé et le plus jeune est de 33 ans. Le plus jeune a 32 ans et le plus âgé a 65 ans.

Aux Jonquilles, 3 résidents sur 8 nécessitent un fauteuil roulant dont 1 résident pour tous les déplacements et 2 résidents pour les courtes, moyennes et longues distances.

Profil de l'unité des Hortensias : 11 résidents en accueil permanent

Dans cette unité, on relève une moyenne d'âge de 55.27 ans et le petit écart d'âge, toutes unités confondues : 21 ans. Le plus jeune des résidents a 46 ans et le plus âgé a 67 ans.

Le groupe est assez homogène puisque 9 résidents sur 11 se situent dans la classe d'âge des 45-60 ans. Le moins âgé des résidents a 46 ans et le plus âgé a 67 ans.

Dans cette unité, tous les résidents ont accès à la marche et ne nécessitent pas de fauteuil en permanence pour les déplacements. En revanche, 3 d'entre eux ont besoin d'un fauteuil lors des sorties extérieures pour les courtes, moyennes et longues distances.

Profil de l'unité des Arums : 14 résidents : 9 en accueil permanent, 2 en accueil temporaire et 3 en accueil de jour

Dans l'unité des Arums, la moyenne d'âge est de 49.3ans et l'écart d'âge est de 44 ans. Les résidents accueillis les plus jeunes ont 23 ans (accueil de jour) et 26 ans (accueil permanent). Le résident le plus âgé a 74 ans.

Concernant les résidents accueillis en accueil permanent, 4 résidents sur 9 nécessitent un fauteuil roulant dont 2 résidents pour tous les déplacements et 2 résidents pour les longues distances

Concernant les personnes en accueil de jour, 2 sur 4 nécessitent également un fauteuil pour les longs trajets.

Concernant les personnes en accueil temporaire : sur les 7 personnes accueillies tout au long de l'année, 1 résident nécessite un fauteuil en permanence et 2 résidents pour les longues distances.

En résumé, de nombreux résidents accueillis sur les 2 sites du FAM nécessitent un fauteuil roulant lors de sorties extérieures. Ils représentent 49% de l'effectif total des résidents accueillis sur Verdun et 46% de l'effectif des résidents en accueil permanent et de jour.

2018 : DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ AU SEIN DU PÔLE ADULTES DÉPENDANTS :

Un vieillissement important des résidents avec un besoin d'accompagnement grandissant dans les actes de la vie courante est observé sur le Pôle Adultes Dépendants. La perte progressive d'autonomie des résidents engendre un besoin d'accompagnement renforcé avec les moyens humains nécessaires pour les transferts et les déplacements.

Au regard des profils des résidents, une importante réflexion a été menée **autour du développement et du maintien des capacités**. Les défis posés par les résidents sont nombreux en vue **d'une préservation de l'autonomie le plus longtemps possible afin de garantir une qualité de vie satisfaisante**.

L'entretien des capacités physiques de chacun est

donc primordial si l'on souhaite retarder les effets d'un vieillissement prématuré et réduire les risques qui y sont associés, particulièrement en FAM.

Les objectifs de la promotion de l'activité physique sont variés au sein du FAM : préserver les capacités de marche, prévenir les pathologies cardio-vasculaires par l'entretien de la fonction cardiaque et en limitant la prise de poids (liée aux traitements et à la sédentarité), stimuler la fonction intestinale, permettre l'évacuation des tensions. Il s'agit aussi de préserver la motricité des membres afin de permettre le maximum d'autonomie dans les gestes de la vie courante (lever les bras pour s'habiller, tenir ses couverts, faire son lit, etc...) mais aussi de prévenir les risques liés à l'immobilisation :



rétractation des membres, fonte des muscles, plaies de pression, risques thrombo-emboliques, ...

Dans sa finalité, promouvoir l'activité physique en FAM permet de réduire le recours aux traitements médicamenteux (Hypertension, transit, douleur,..) et de participer à la prévention des comportements à problèmes.

L'année 2018 a donc vu se concrétiser de nombreux projets, venant s'ajouter à ceux existant, en lien avec la promotion de l'activité physique :

- **Création d'une salle de sport adaptée** avec un vélo adapté, un tapis de marche, une poulie avec des poids et un vélo motorisé bras/jambes (Financement réalisé grâce à l'Opération Brioches 2018)
- **Développement du rugby adapté** : 1 séance/semaine en partenariat avec le Comité départemental de Rugby
- **Développement d'ateliers Yoga**
- **Mise en place de parcours de psycho-motricité**
- **Poursuite de l'activité piscine/balnéothérapie** : 1 fois par semaine
- **Renforcement des activités de marches, balades, etc...**

2018 : RÉORGANISATION ÉDUCATIVE AU SEIN DU PÔLE ADULTES DÉPENDANTS

En 2018, une nouvelle organisation éducative s'est mise en place dès le mois de janvier sur le site de Verdun suite à différents constats émis par les professionnels (beaucoup d'écrits, manque de temps pour les activités), les familles (pas assez d'activités, manque de renouvellement, ...) et par des observations de terrain (organisation des activités, analyse des sorties extérieures).

Les ME-Educateurs ont été associés aux différentes étapes par le biais de réunions de concertation lors de la phase préparatoire et de la phase de mise en œuvre opérationnelle afin de procéder aux réajustements nécessaires.

Cette évolution de l'organisation interne s'est traduite par plusieurs mesures concrètes :

- Renforcement de la mission de coordination éducative du moniteur éducateur au sein de chaque unité : coordination des projets personnalisés en lien avec le chef de service, coordination des activités, coordination du fonctionnement et de l'organisation de l'unité : 1 journée par semaine par éducateur avec présence systématique en réunion pédagogique
- Instauration systématique d'un temps dédié aux activités et aux sorties extérieures le matin et l'après-midi (individuelles, en petits groupes ou collectives) avec coordination de l'éducateur
- Modification de l'organisation de l'avenant : instauration systématique de la présence de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire lors de la réunion de préparation du projet personnalisé : IDE, ME/Educateur, Chef de service et personnel d'encadrement (Aides soignantes, AMP/AES), clarification des étapes par le biais d'une procédure, élaboration de calendriers séquentiels pour chaque unité
- Création d'un Guide de préparation de l'avenant à destination des ME-Educateurs : celui-ci est un outil professionnel destiné à guider la réflexion d'équipe pluridisciplinaire. Il permet l'analyse des professionnels au regard des souhaits du résident et de sa famille, Il est pré-rempli avant la réunion de projet personnalisé par le Moniteur-éducateur/Educateur-spécialisé. Pour cela, il s'appuie sur le bilan annuel du résident, la fiche d'éléments psychologiques, les suivis éducatifs mis en place tout au long de l'année, etc... et guide la réflexion autour de l'accompagnement actuel proposé, des difficultés rencontrées et des potentialités et aptitudes repérées. Ce document constitue le support des échanges



lors de la réunion du projet d'accompagnement personnalisé de chaque résident.

L'évolution de l'organisation éducative en 2018 a abouti à la création d'un **classeur de procédures éducatives**. Celui-ci contient les documents suivants :

- Missions des ME/Educateurs au sein du Pôle Adultes Dépendants
- Procédure d'élaboration des avenants
- Guide de préparation de l'avenant
- Calendrier des avenants
- Documents à remplir par le personnel (recueil des souhaits, fiches de suivi)
- Fiche explicative de l'ensemble des réunions de Pôle précisant le type de réunion, objectifs visés, jour/horaires, fréquence, qualité des participants, personne en charge de l'animation, personne en charge de la rédaction du compte-rendu.
- Fiche procédure INVENTAIRE
- Documents à venir en 2019 : Procédures fonctionnement/organisation des activités/sorties extérieures, rôle du Référent

En 2018, l'ensemble des comptes-rendus a été informatisé et harmonisé dans leur présentation au sein du Pôle Adultes Dépendants.

2018 : DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT AUTOUR DES COMPORTEMENTS-PROBLÈMES (EN LIEN AVEC LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES « LES COMPORTEMENTS-PROBLÈMES » : PRÉVENTION ET RÉPONSES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES INTERVENANT AUPRÈS DES ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS »)

De nombreux-comportements-problèmes sont observés au sein du Pôle Adultes Dépendants depuis plusieurs années. Ceux-ci sont souvent d'origine multifactorielle. Ils peuvent trouver leur origine dans :

- des causes somatiques non-identifiées (rétention urinaire, constipation, douleur non prise en compte, etc..)
- L'évolution de la maladie (aggravation des manifestations inhérentes à la maladie)
- les ruptures de parcours (rupture des liens familiaux, changement d'établissement, admission après une vie passée au domicile,...)
- l'environnement du résident : vétusté des locaux, confinement (suite épisode de grippe en début d'année 2018), agitation des autres camarades

- la communication : possibilité de faire des choix, de s'exprimer et d'être entendu
- la pertinence de l'accompagnement éducatif : activités proposées insuffisantes, inadaptées ou en excès (trop ou pas assez), pas assez d'activités physiques
- la cohérence éducative : adaptation et ajustement des réponses éducatives inappropriées au résident (absence de recadrage, ton inapproprié, ...), variables selon les professionnels (certains autorisent d'autres non par exemple)
- l'organisation de la structure (changement de personnel, annulation de projets, etc...)

Face à ces constats, 2 axes stratégiques ont été retenus par le Pôle Adultes Dépendants en 2018 :

Axe Stratégique Promotion du Bien être des résidents :

- Renforcement des actions développées autour de la promotion de l'activité physique adaptée
- Renforcement des activités et des sorties extérieures lié à la réorganisation éducative

Axe stratégique Accompagnement des professionnels pour faire face aux comportements problèmes

- Guidance ciblée par la psychologue sur les comportements problèmes
- Développement d'un nouvel outil de prévention : **Les Fiches d'interventions ciblées individuelles**
- Utilisation de protocoles éducatifs si besoin
- Formation des personnels à OMEGA (aide par rapport aux troubles du comportement).

1) Guidance de la Psychologue

Un travail de guidance des équipes a été confié à la psychologue de l'établissement, en focalisant sur les unités Jonquilles et Hortensias dans un premier temps. Cette guidance s'appuie sur un travail de concertation pluridisciplinaire autour d'un outil de cadrage : la fiche d'interventions ciblées individuelles.

2) Fiches d'interventions ciblées individuelles

Cet outil, conçu en interne et mis en place dès le début d'année 2018, vise à permettre à tous les professionnels d'encadrement de mieux repérer les comportements problèmes et de les guider dans les actions à mettre en place et intervenir de manière adaptée, **en maintenant des conditions de sécurité satisfaisantes pour les autres résidents et pour les professionnels eux-mêmes.**

Chaque fiche individuelle contient :

- L'espace-ressource identifié propre au résident
- Les déclencheurs environnementaux connus
- Description du ou des comportements problèmes
- Indicateurs/signaux d'alerte repérables
- Stratégies d'intervention préventives
- Interventions adaptées en cas de crise

Il s'agit de permettre à l'équipe d'identifier les moyens adaptés à mettre en oeuvre pour prévenir l'apparition de comportements problèmes ou éviter que ceux-ci ne prennent de l'ampleur (par exemple, au niveau éducatif : existe-t-il des protocoles éducatifs individualisés par exemple, si oui les citer, voix douce, cadrage éducatif, mise au calme, ...)

En fin d'année 2018, 13 fiches ont pu être élaborées, représentant 68% des personnes concernées.

Une intégration des fiches est en cours de test dans le dossier individuel de l'utilisateur

3) Protocoles éducatifs :

Le protocole éducatif doit être envisagé lorsqu'il y a nécessité d'agir **strictement de la même manière** dans une **situation donnée afin de prévenir et diminuer les troubles du comportement chez un résident**. Le protocole éducatif est une démarche individuelle, personnalisée à chaque résident pour qui cela est nécessaire

Les objectifs sont :

- Permettre la cohérence au sein de l'équipe et donner des repères clairs ainsi qu'un cadre rassurant et porteur de sens pour le résident.
- Permettre le soutien et la guidance des personnels éducatifs

Le contenu du Protocole éducatif vise à décrire **un moment, une situation particulière**, susceptibles de **générer de la tension, de l'excitation majeure** ou encore de **l'agressivité ou risque de passage à l'acte** (propre à chacun) et définit de manière actée et écrite **les actions que les personnels éducatifs doivent mettre en place dans cette situation donnée**. Ils sont élaborés en équipe (chacun peut formuler des propositions) et validés après consensus lors des réunions pédagogiques. Ils peuvent bien sûr être discutés à d'autres moments.

Une fois validés, ils doivent être connus des encadrants et appliqués.

4) Formation OMEGA :

Depuis de nombreuses années, le personnel de l'établissement est inscrit dans une démarche de formation aux techniques OMEGA par le biais d'un partenariat avec le CHS de Fains-Veel.

Cette formation, très appréciée des professionnels, s'inscrit en complémentarité des actions menées en interne.

Le programme de formation Oméga vise à développer chez les intervenants des habiletés et des modes d'intervention pour assurer sa sécurité et celle des autres en situation d'agressivité.

Cette formation apprend aux personnels :

- à identifier les éléments à risque présents dans son milieu de travail ;
- de choisir et de prendre les dispositions de protection

physique appropriées à la situation ;
- de sélectionner et d'appliquer le mode d'intervention verbale/psychologique le plus approprié à l'agressivité exprimée ;
- de communiquer efficacement avec ses collègues dans un objectif de résolution de crise d'agressivité ;
- d'appliquer des techniques simples d'esquive et d'immobilisation.

3 personnes ont été formées en 2018 et 3 personnes ont bénéficié d'une réactualisation.

En 2018, le taux de formation par catégorie de professionnels sur le Pôle Adultes Dépendants est le suivant :

- 33 % des Moniteurs-Educateurs/Educateurs
- 43 % des personnels d'encadrement de proximité
- 75 % des personnels de direction
- 100 % des IDE/psychologues

Au niveau de l'unité HORTENSIAS (unité avec troubles du comportement), on compte 63% de personnel formé.

Au niveau de l'unité des JONQUILLES (troubles du comportement et troubles du spectre autistique), on compte 50% de personnel formé en 2018.

Partenariat avec des bénévoles, des associations, des structures médico-sociales et sanitaires :

NOUVEAUTÉS AU SEIN DU POLE ADULTES DÉPENDANTS EN 2018 :

Comité Meuse de Rugby : une convention de partenariat a été signée cette année avec le Comité Meuse de Rugby. Une séance d'une heure est proposée tous les mardis après-midi depuis septembre 2018 et est encadrée par des éducateurs sportifs bénévoles du Comité Meuse et la monitrice de sport adapté du Pôle.

Partenariats en cours :

- **Mise à disposition Salle SNOEZELEN :** l'existence d'une salle Snoezelen au sein du FAM saint Maur a favorisé la mise en place de partenariats avec différents établissements des alentours. Des conventions signées formalisent ces partenariats et définissent le cadre de la mise à disposition de nos équipements. 3 conventions sont en cours : avec l'IME de Thierville, le SESSAD de Thierville Hôpital de Verdun au travers du SESSAD Les Petits Princes.

- **Mise à disposition d'un bassin de balnéothérapie :** une convention a été établie avec l'hôpital de Verdun et Bar le Duc (service Médecine physique et réadaptation) pour l'utilisation du bassin de balnéothérapie. Un créneau d'1h30 est réservé aux résidents du Pôle.

- **Convention avec la piscine de Verdun :** plusieurs plages horaires nous sont réservées à la piscine de Verdun pour que les résidents puissent avoir accès au petit bassin. Une monitrice de sport adapté, une encadrante et une

bénévole accompagnent les résidents dans ces activités. Le taux d'encadrement est souvent de 1 pour 1.

- **Partenariat APAJH 55 :** En 2018, nous avons poursuivi notre collaboration avec APAJH 55 concernant les séjours vacances proposés à nos résidents.

Une coordination étroite s'est instaurée entre nos deux structures afin de favoriser une continuité dans les accompagnements proposés. La médicalisation grandissante de beaucoup de résidents que nous accueillons nous ont amenés à élaborer des outils de coordination nécessaires à la prise en compte des besoins spécifiques de chacun.

Une réunion de concertation avec l'APAJH 55 s'est tenue en novembre afin de faire un bilan des séjours 2017. Celle-ci se tient chaque année et permet de réajuster nos pratiques et améliorer la qualité de nos prises en charge.

Centre Social Pierre Kergomard : une convention de partenariat en 2016 est toujours en cours. Deux salariées du FAM de Verdun pilotent cette action.

Partenariat avec l'ESAT Agricole de Vassincourt : mise en place d'un atelier « Jardinage » tous les mercredis avec le soutien technique de l'ESAT agricole auprès d'un groupe de résidents des Arums. Ce projet repose sur le partage du savoir faire des ouvriers agricoles de l'ESAT (tutorat) et mise à disposition de moyens techniques. Il vise à permettre de nouveaux apprentissages chez nos résidents, à développer des connaissances sur le milieu naturel et de faire le lien avec d'autres activités. Poursuite en 2018 de ce partenariat et réalisation d'un petit jardin devant l'unité les Arums, permettant ainsi de poursuivre l'action sur place.

Partenariat avec l'ESAT Industriel de Vassincourt : mise en place d'un atelier « tri du papier ». Le projet a pour objectifs d'avoir un support pour nos résidents qui soit en lien avec le monde du travail et qui soit accessible selon les capacités de chaque personne. Il permet de valoriser le travail réalisé par les résidents dans le cadre de l'atelier. En effet, le papier est ainsi trié et est ensuite remis dans le circuit industriel. Cela permet aux personnes de pouvoir se sensibiliser à l'écologie et faire le recyclage des vieux papiers.

Partenariat avec l'IME de Vassincourt : Mise à disposition d'une parcelle au niveau de la serre afin qu'un petit groupe de résidents puisse jardiner.

Intégration d'une personne venant de l'IME sur l'unité les Arums pour des séjours en accueil temporaire et en accueil de jour le mercredi : Mise en place d'actions et animations avec un petit groupe de l'IME pour favoriser cette intégration.

Partenariat avec l'Equipe Mobile du Handicap (EMH) : convention signée entre l'ADAPEI de la Meuse et le CHS

de Fains-veel pour l'intervention d'une professionnelle qui encadre une activité danse auprès des résidents . En fin d'année, après le départ d'une personne de l'équipe EMH, le relais de l'activité Danse a été fait par une encadrante de l'équipe formée par l'EMH.

Bénévolat : plusieurs bénévoles interviennent au sein du Pôle Adultes Dépendants afin d'encadrer des ateliers/activités spécifiques suivantes. Un bénévole a arrêté en juillet 2018 et a conduit à l'arrêt de l'atelier Les Contes à modeler.

PÉRIODE ESTIVALE 2018 :

1) Bilan Séjours vacances :

Site de Verdun :

26 résidents sur 36 accueillis en internat ont pu partir en séjour extérieur pour l'été 2018, soit 72% des résidents en accueil permanent.

-17 résidents ont bénéficié d'un séjour extérieur d'une durée de 2 à 3 semaines.

- 9 résidents ont bénéficié du séjour interne organisé en partenariat avec APAJH 55 sur le site de Commercy (MFR) : séjour de 11 jours pour 6 résidents et 22 jours pour 3 résidents.

-13 résidents ont passé des vacances en famille (12 internes +1 externe)

-7 résidents ont pu bénéficier à la fois d'un séjour extérieur et d'un retour en famille.

Au total, 86 % des résidents accueillis au FAM saint Maur de Verdun ont bénéficié d'un séjour de rupture (Famille et/ou séjour extérieur) pour la période estivale 2018(-3% p/r 2017).

Le nombre de résidents ayant passé des vacances en famille est resté stable cette année.

Les séjours vacances avec APAJH se sont bien déroulés : les résidents se sont bien adaptés pour la plupart et ont participé aux activités proposées. Ils sont revenus souriants et détendus et pleins de souvenirs, qu'ils ont partagés avec leurs proches, leurs camarades et les équipes du FAM.

1 séjour vacances a été interrompu cette année en raison de troubles du comportement trop importants.

Site de Vassincourt :

Un résident est parti en séjour vacances extérieures. Trois résidents sont partis en vacances en famille.

PRESTATIONS SOCIO-ÉDUCATIVES

Les activités durant l'année 2018 :

Différentes prestations ont été proposées tout au long de l'année par des intervenants spécifiques, salariés en

journée ou bénévoles :

- Atelier d'expression artistique Verdun et Bar le Duc avec exposition d'un résident à Verdun et Vassincourt et son vernissage
- Atelier Danse
- Activités physiques adaptées
- Rugby adapté
- Parcours psychomoteur
- Piscine
- Balnéothérapie
- Activités en lien avec les animaux : Equitation, intervention d'handi-chien (Jaegger), visite Ferme pédagogique, lapin sur le FAM de Verdun ...
- Atelier de théâtre (Contes à modeler) : dernière représentation en juin 2018, activité cessée suite à arrêt bénévole
- Atelier musique
- Poterie
- Atelier Chorale
- Atelier couture
- Jardins Partagés à Verdun

Le Sport adapté, tout un programme :

La promotion de l'activité physique s'est traduite au travers de nombreuses prestations adaptées et de nombreuses manifestations sportives. Journées handisport, marches, olympiades, Fête du sport et de la citoyenneté, Journée de sensibilisation à l'accessibilité... Une journée mini-golf a été programmée à Vassincourt pour l'ensemble des résidents du Pôle.

Par ailleurs, l'esprit sportif s'est développé progressivement cette année, notamment au travers de la coupe du monde de football. Ainsi, les résidents du Pôle ont pu aller voir des matchs de foot, que ce soit en terrasse de café pour supporter l'équipe de France, en gradin pour aller voir l'équipe du FC Metz jouer à Verdun ou encore pour encourager les camarades d'autres Pôles de l'ADAPEI de la Meuse lors du tournoi inter-Pôles.

Une ambiance sportive s'est installée progressivement au sein du Pôle grâce à l'intervention de la monitrice de sport adapté sur les deux sites.

De nouveaux partenariats ont pu élargir le champ de nos prestations et ont permis de faire découvrir de nouvelles activités aux résidents accueillis, notamment le rugby adapté en 2018 et le Ping-Pong qui va se développer en 2019.

La salle de sport, désormais équipée de machines de sport adaptées, participe à l'impulsion de cette dynamique et s'inscrit aujourd'hui dans les pratiques des résidents. Ceux-ci ont pour la plupart été évalués sur les machines (intérêt/plaisir/aptitudes, ...) sauf refus pour quelques-uns et il en ressort que 25 résidents sur 37 utilisent une ou plusieurs machines. Les résidents restants nécessitent un accompagnement plus poussé pour envisager une utilisation de leur part.

Un Motomed a été acheté et s'adresse aux personnes à mobilité réduite. Grâce à un moteur, la machine

accompagne les mouvements des bras et/ou jambes et permet aux résidents de les mobiliser quelles que soient les difficultés qu'ils présentent (motricité, absence de mouvements spontanés malgré une motricité conservée, ...).

Le Motomed est déplacé dans les unités pour certains résidents, si nécessaire.

Les résidents utilisent les nouvelles machines avec beaucoup de plaisir et d'intérêt et ont révélé des potentialités insoupçonnées.

Loisirs et culture :

Les résidents du Pôle ont pu encore participer à de nombreux événements extérieurs : Nigloland, Villa Pompéi, Spectacle de Marionnettes, pièce de théâtre (Grenier théâtre de Verdun), Foire -expo de Verdun, Spectacle Flammes et Lumières, Après-midi discothèque aux Parents terribles (invitation du FAS Elan Argonnais) ou encore au Madison de Revigny-sur-Ornain, Saint Nicolas, Festival Inglorious et Vassincool, sorties Lac du Der, de Madine ou encore de Briey à plusieurs reprises, Aquarium de Nancy et visite Place Stanislas de Nancy, Sortie Bar à chats à Metz, Expositions locales, Visites de Musée (Madeleines, Poupées), Fête de la Musique, Marchés de Noël, Festival de rue, Brocantes et vide-greniers.

Une journée mini-Golf a été proposée aux résidents des Arums, plusieurs sorties Bowling ont eu lieu au cours de l'année.

Projets inter-Pôles :

Des projets inter-Pôles se sont concrétisés cette année en partenariat avec le Pôle Enfance et le Pôle Habitat. Les résidents du FAM ont participé à un atelier cuisine à l'IME de Thierville et ont pu déguster le repas préparé

par la suite. Des ateliers sensoriels ont été proposés dans l'après-midi.

En retour, des enfants et adolescents ont participé à des mini-olympiades organisées pour l'occasion au FAM de Verdun et partager un repas et un goûter à l'issue de la journée.

Participation Inglorious : en dehors de notre présence à l'événement en tant que Festivaliers, le Festival Inglorious mobilise les résidents du FAM qui, depuis 3 ans, s'investissent tout au long de l'année pour préparer une animation programmée lors de ce festival. Ce travail, inscrit sur le long terme, permet aux résidents du Pôle d'être acteurs de cette belle fête à laquelle nous sommes conviés chaque année.

Les Résidents et professionnels en tirent une grande fierté !

Participation au Congrès Nous Aussi : les résidents du Pôle ont été associés au Congrès National Nous Aussi à travers leur présence sur un stand d'information et par le biais des créations artistiques des résidents du Pôle qui ont été exposées pour l'occasion.

Projets communs avec le FAS des 4 saisons : confection de goûter, activités en commun, sorties mutualisées,

Evènements de l'année

Beaucoup de temps forts et festifs ont été proposés tout au long de l'année : Concert du sosie de Johnny Hallyday, repas des familles, fête d'Halloween avec son bal masqué, repas de Noël avec petit marché de Noël, Soirée de nouvel an, Mardis gras, carnaval, Chasse aux œufs de Pâques.

Des week-ends sont régulièrement proposés aux résidents : soirées pizzas, raclette, après-midi crêpes, beignets ou encore barbecues...Ceux-ci participent à la convivialité partagée !

L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL À VERDUN

Le personnel fait face à l'avancée en âge qui amplifie les problèmes médicaux et de soins courants. Avec l'action conjuguée des médecins, des kinés, de l'ergothérapeute, du podologue, des infirmières, l'équipe veille au confort, au bien-être et accompagne bien souvent les involutions. Sur le FAM de Verdun, l'architecture du bâtiment n'est plus adaptée à la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes ce qui est un frein dans la prise en charge optimale.

Le suivi médical général est assuré par les médecins libéraux, chaque résident bénéficie tous les trimestres d'une visite systématique.

L'activité médicale est toujours soutenue cette année, rien que Sur Verdun, nous recensons 78 accompagnements à l'extérieur pour des consultations auprès de spécialistes.

Au cours de l'année, 12 adultes ont été hospitalisés représentant 106 jours d'hospitalisation.

SOINS DE KINÉSITHÉRAPIE

Objectifs généraux : maintien des acquis, kiné respiratoire, rééducation après intervention

Données initiales	Constats sur l'année	Observations
<u>Fréquence</u> Toutes les semaines	Activités suivies très régulièrement.	
<u>Lieu</u> Dans la chambre du résident, en déambulation dans l'établissement dans la salle de psychomotricité	Difficultés lorsque ce sont des chambres doubles et la circulation est difficile dans les couloirs à cause des portes.	Dès les beaux jours, la déambulation dans le parc est très appréciée. Selon la corpulence ou les difficultés des résidents, la kinésithérapeute sollicite l'aide des personnels.
<u>Encadrements</u> 2 kinésithérapeutes en libéral		Des conventions de partenariat ont été signées avec les deux kinésithérapeutes.
<u>Patients</u> 7 résidents réguliers et soins ponctuels	473 actes	
<u>Objectifs particuliers</u>	Les kinés dispensent également des conseils aux encadrants pour les besoins de la vie quotidienne.	

Conclusion : malgré le mode libéral d'intervention, la régularité et le lien avec les équipes sont installés.

SOINS D'ERGOTHERAPIE

Objectifs généraux : suivi de l'installation du résident, aide et conseil auprès de l'équipe sur des gestes de manutention, conseil sur le choix de matériel

Données initiales	Constats sur l'année	Observations
<u>Fréquence</u> 6 visites en 2018	Surcharge de travail de l'ergothérapeute qui est dans l'impossibilité de faire des visites mensuelles	Sollicitations téléphoniques en cas de besoin
<u>Lieu</u> dans la chambre du résident, dans les salles de vie		
<u>Encadrement</u> 1 ergothérapeute détaché de l'hôpital de Verdun		Sur convention avec le Centre Hospitalier
<u>Patients</u> 14 résidents sont particulièrement concernés		
<u>Objectifs particuliers</u> Aide pour consultations auprès de spécialistes. - Former le personnel à l'utilisation des dispositifs médicaux		Réflexion plus soutenue pour le choix du matériel

Conclusion : Les IDE font le lien avec les équipes, les fournisseurs, les prescripteurs.

SOINS ET SUIVIS PSYCHIATRIQUES

Objectifs généraux : suivi des prescriptions, des pathologies, des comportements

Données initiales	Constats sur l'année	Observations
<u>Fréquence</u> 3 heures 1x/semaine	47 séances sur Verdun	Difficultés pour joindre le médecin en dehors de ses visites
<u>Lieu</u> dans la chambre du résident, dans les salles de vie		
<u>Encadrements</u> 1 médecin psychiatre à 0.15 ETP à Verdun Et 1 médecin psychiatre à 0,05 à Vassincourt	Présence régulière	
<u>Patients</u> L'ensemble des résidents		
<u>Objectifs particuliers</u> Rencontre avec des familles, admission		

Conclusion : Bonne collaboration avec le médecin-psychiatre.

SOINS ET SUIVIS MEDICAUX

Objectifs généraux : Suivi médical des résidents

Données initiales	Médecin 1	Médecin 2
<u>Fréquence</u> 161 consultations au cours de l'année sur Verdun 2 consultations pour Vassincourt	Les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins	Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi
<u>Lieu</u> : Etablissement	Cabinet de consultation médicale	Cabinet de consultation médicale
<u>Encadrements</u> 1 IDE accompagne le médecin pour les consultations	Présence régulière	Présence régulière
<u>Patients</u> Tous les résidents de Verdun	19 résidents	17 résidents
	Suivi et prescription médicale	Suivi et prescription médicale

Conclusion : Les médecins établissent un bilan annuel par résident.
 Partenariat par convention avec les médecins.



AUTRES SUIVIS ET ACCOMPAGNEMENTS

Objectifs généraux : Suivi médical des résidents de Verdun

Données initiales

Podologue

Fréquence 125 interventions
pour 25 résidents au cours de l'année

2 intervenants extérieurs

Spécialiste chaussures orthopédiques

Il y actuellement 11 résidents qui portent des chaussures orthopédiques au sein de la structure. Les renouvellements se font au besoin et/ou 1x par an.

2 prestataires extérieurs

Consultations médicales à l'extérieur

Fréquence 78 consultations

Accompagnement par l'infirmière sauf pour 12 rendez-vous dentiste assurés par les encadrants

Opticien

1 prestataire se déplace au sein de l'établissement pour proposer des montures adaptées aux problématiques des résidents

Réalisation de 102 bilans sanguins au cours de l'année 2019.

16 résidents utilisent des fauteuils roulant.

2 résidents utilisent un déambulateur.

5 résidents nécessitent l'utilisation d'un soulève malade pour les transferts.

Point sur vaccination antigrippale des résidents

Taux de vaccination : 95 % (vaccin 2017-2018).

Au début de l'année 2018 et malgré un taux de vaccination élevé, l'établissement a fait face à une épidémie de grippe entraînant des hospitalisations. L'ensemble des résidents a reçu un traitement antiviral, soit dans un cadre préventif, soit dans un cadre curatif.

L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL À VASSINCOURT

Le personnel fait face à l'avancée en âge qui amplifie les problèmes médicaux et de soins courants. Avec l'action conjuguée des médecins, de kiné, de l'infirmière, l'équipe veille au confort, au bien-être et accompagne bien souvent les involutions. Sur les Arums, l'architecture du bâtiment est adaptée à la prise en charge de personnes handicapées vieillissantes.

Le suivi médical général est assuré par le médecin traitant qui est le même pour 7 résidents sur 9 (accueil permanent), ce qui facilite la prise en charge et le suivi.

Au cours de l'année 1 résident a été hospitalisé.

SOINS DE KINÉSITHÉRAPIE

Objectifs généraux : maintien des acquis, kiné respiratoire, rééducation après intervention

Données initiales	Constats sur l'année	Observations
<u>Fréquence</u> Aléatoire selon état de santé et prescription	Activités suivies très régulièrement.	
<u>Lieu</u> Dans la chambre du résident, en déambulation dans l'unité		- Chambres individuelles - Les locaux sont propices pour les exercices de déambulation
<u>Encadrements</u> 1 kinésithérapeute en libéral		
<u>Patients</u> 3 résidents		
	Les kinés dispensent également des conseils aux encadrants pour les besoins de la vie quotidienne.	

Conclusion : malgré le mode libéral d'intervention, la régularité et le lien avec les équipes sont installés.

SOINS ET SUIVIS PSYCHIATRIQUES

Objectifs généraux : suivi des prescriptions, des pathologies, des comportements

Données initiales	Constats sur l'année	Observations
<u>Fréquence</u> 4 h / mois		Possibilité de joindre le médecin par téléphone si besoin
<u>Lieu</u> Bureau		
<u>Encadrements</u> 9 résidents en permanence + 2 en accueil temporaire (si nécessaire)		
<u>Patients</u> 3 résidents		
<u>Objectifs particuliers</u> Rencontre avec des familles, admission	3 familles rencontrées sur Vassincourt	2 admissions en accueil temporaire

Conclusion : temps médecin psychiatre court mais essentiel pour la prise en charge et la compréhension de certains comportements. Ressource pour l'équipe.

SOINS ET SUIVIS MEDICAUX À VASSINCOURT

Objectifs généraux : suivi médical des résidents

Données initiales	Médecin 1	Médecin 2 (autres médecins traitants)
<u>Fréquence</u> 60 consultations au cours de l'année	Les mercredis matin (à la demande de l'IDE)	Selon besoins
<u>Lieu</u> Etablissement	Infirmierie FAM	Maison médicale de Revigny-sur-Ornain
	1 IDE accompagne le médecin pour les consultations au FAM	1 encadrant accompagne le résident pour les consultations au cabinet
<u>Patients</u> Tous les résidents	7 résidents Le médecin peut aussi intervenir en « urgence » pour les 2 autres résidents	2 résidents
	Suivi médical et prescriptions	Suivi médical et prescriptions

Conclusion : Les médecins établissent un bilan annuel par résident.
Partenariat par convention avec le médecin.

AUTRES SUIVIS ET ACCOMPAGNEMENTS

Objectifs généraux : suivi médical des résidents des Arums

Données initiales

Podologue <u>Fréquence</u> : selon les besoins des résidents	La pédicure n'intervient plus au sein des Arums du fait du coût de la prestation élevée. L'infirmière coupe dorénavant les ongles des résidents et fait appel à la pédicure si pathologie particulière (par ex. diabète ou autre problème qui requiert l'intervention de la pédicure).
Spécialiste chaussures orthopédiques <u>Fréquence</u> : 3 interventions	1 prestataire extérieur
Consultations médicales à l'extérieur <u>Fréquence</u> : 59 accompagnements effectués par les infirmières ou l'équipe éducative.	
Opticien 3 ophtalmo + visites opticien	2 ophtalmo (en fonction des disponibilités) + 2 opticiens

CONCLUSION

Au regard des profils des résidents et du vieillissement observé, le Pôle Adultes Dépendants doit faire face à de nombreux défis, notamment celui de l'ajustement permanent aux besoins de usagers.

Le niveau de soins, avec le vieillissement, reste très élevé en FAM. Certains résidents sont alimentés par sonde, d'autres sont porteurs de stomies ou encore de sondes urinaires. Les toilettes peuvent mobiliser un temps important des professionnels ainsi que les aides alimentaires. Les soins préventifs et curatifs occupent également une place majeure dans l'accompagnement proposé.

Ces constats ont conduit le Pôle à interroger son organisation et sa pertinence. Cette démarche d'analyse l'a conduit à apporter des réponses ciblées sur les problématiques observées, en maintenant un niveau de dépenses identique.

Afin de ne pas perdre de vue sa mission d'accompagnement éducatif, le Pôle Adultes Dépendants a modifié son organisation globale. Les leviers utilisés ont été multiples et se sont appuyés sur les ressources disponibles.

Ainsi, les éducateurs et moniteurs éducateurs ont vu leurs missions modifiées. La place des activités et sorties extérieures a été réaffirmée dans le quotidien des résidents et c'est aux moniteurs-éducateurs et éducateurs qu'est revenue la mission de planifier celles-ci, en étant garant de l'équité et de la pertinence des prestations proposées.

Par ailleurs, l'externalisation du linge, prévue initialement lors du déménagement sur Niel, a été anticipée afin de permettre la transformation des postes de lingères en agents de service intérieur. Celles-ci se sont vues confier des tâches qui incombaient auparavant aux encadrants de proximité.

Avec ces changements de missions, l'équipe éducative a pu développer davantage d'activités de groupe et individuelles.

Cette réorganisation a été très bénéfique pour les usagers car elle a permis plus d'accompagnement éducatif. Des activités sont aujourd'hui programmées chaque jour et nous stimulons un maximum les résidents en fonction de leurs potentialités.

Cette année encore, les membres du comité de pilotage qualité et du comité hygiène ont encore permis de faire avancer les pratiques professionnelles. Les échanges, nombreux et riches, s'attachent à être en cohérence avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'HAS.

« Ce que nous recherchons en priorité, c'est l'épanouissement des usagers dans un lieu de vie le plus agréable possible. »

Sur Vassincourt, les nouveaux locaux ont contribué en grande partie à cette réussite mais sur Verdun, l'ensemble du personnel attend avec impatience la fin de la construction sur le quartier Niel, qui contribuera sans aucun doute à améliorer les conditions de vie des résidents et de travail des personnels. Les résidents auront tous leur espace de vie personnel, les aides techniques seront intégrées de manière harmonieuse à l'environnement et les aménagements tiendront compte des besoins des résidents, quelles que soient leurs évolutions.

En conclusion, les nombreux changements organisationnels mis en œuvre en 2018, ont nécessité un accompagnement important des professionnels et des résidents afin que ceux-ci puissent s'adapter et se créer de nouveaux repères.

A ce jour, nous constatons qu'ils sont intégrés dans le quotidien de chacun. L'investissement des professionnels a largement contribué à ce résultat et le Pôle va pouvoir poursuivre le travail engagé en s'investissant dans la mise en œuvre du nouveau Projet Associatif Global et dans la préparation du futur déménagement.





RAPPORT D'ORIENTATION DU PRÉSIDENT

Frédéric COSTE

Assemblée Générale - 27 avril 2019 - Vassincourt

Il est difficile de construire un rapport d'orientation pratiquement sur une durée de 4 mois, soit un tiers de l'année écoulée. C'est difficile mais c'est aussi plus simple lorsque l'Association bénéficie d'une aussi belle feuille de route que constitue notre projet associatif global.

Je ne vais pas reprendre chaque point axe par axe, mais sachez qu'à ce jour nous avons 26 actions à décliner pour être en cohérence avec notre projet associatif global. Je vous invite à reprendre notre projet et ses éléments d'évaluation.

Notre action en 2019 va porter en grande partie sur le parcours emploi, il va nous falloir mettre en place notre projet d'entreprise adaptée qui avec notre société de nettoyage va constituer des éléments forts du parcours emploi. Dans cette logique, nous avons également inscrit l'installation de comités d'entreprise au sein de chaque ESAT, ce dispositif pouvant accompagner l'élaboration de notre définition des projets d'investissement au sein des ESAT pour les 5 prochaines années.

Pour le champ de la scolarisation, nous allons dérouler la logique de parcours individualisé tout en continuant à développer les unités d'enseignement externalisé, en intégrant des parcours de formation professionnelle, y compris en alternance.

En matière de réponse ambulatoire, nous comptons sur la déclinaison du service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) pour continuer à développer la réponse habitat et au vieillissement de la personne en situation de handicap. La mise en place de réponses, service d'accompagnement à la vie sociale et résidence d'accompagnement à la vie sociale, menée conjointement avec la déclinaison de l'intermédiation locative doit nous permettre de pouvoir confirmer et assurer la déclinaison du dispositif habitat.

En matière d'autisme, nous avons affirmé en 2019 un projet ambitieux, nous pensons que le quatrième plan peut accélérer les réponses. Nous avons envisagé la mise

en place des réponses pour les publics adultes, la mise en place d'un séjour de répit et d'un système de coordination avec les haltes garderie et CLSH pour l'accueil d'enfants autistes. Conjointement, nous souhaitons développer un groupe parental et une réflexion sur l'accès à l'emploi des publics adultes.

Dans le cadre de la mutation et des nouvelles pratiques, le renforcement des outils numériques pour les apprentissages et en particulier pour les enfants autistes est un axe fort de développement. L'ouverture du Living Lab est prévue avec une première action de recherche particulièrement axée vers les publics autistes, et celles en maintien à domicile.

Dans le cadre de l'accès à la santé, nous souhaitons mettre en place les premières conventions de partenariat avec les hôpitaux, tout en s'appuyant sur la déclinaison au sein de nos établissements et services sur le Projet d'Accompagnement d'Accès aux soins et à la santé (PASSI).

Enfin, au niveau du mouvement familial, nous avons prévu d'ouvrir chaque mois une permanence d'accueil sur le nord et le sud du département, l'organisation d'une rencontre thématique et la formation de nos administrateurs délégués.

Ces actions sont notre ambition pour 2019, et j'ai conscience également que nous agissons dans un environnement qui bouge lui aussi.

Nous serons ainsi attentifs à la réflexion menée par la Préfecture de Région concernant les collaborations transfrontalières Nord Lorraine, et par conséquent de l'accueil d'enfants et adultes en Belgique. Je le rappelle, l'intention de l'ADAPEI de la Meuse n'est pas de construire une alternative, mais d'abord de pouvoir recueillir les besoins des personnes. L'accueil en Belgique est-il un choix ou une obligation ? Quelles sont les réponses spécifiques trouvées en Belgique ? Quels besoins ont les familles ?

Voici des interrogations nécessaires pour construire une réponse pour ceux qui souhaitent trouver une réponse en France et en Meuse.

Nous avons également conscience que l'interpellation de la rapporteuse de l'ONU sur le respect de la France à la charte de la Personne Handicapée interroge et questionne sur le modèle français de l'établissement. Sa volonté de sortir d'une réponse institutionnelle doit être posée comme l'expression d'une mise à l'écart de la personne en situation de handicap. Ce principe, que nous pouvons partager, nécessite un accompagnement progressif et non radical.

Nous ne pourrions pas passer d'une situation de toute institution à plus aucune institution sans accompagnement. Accompagner les organismes gestionnaires publics et privés, s'approcher des besoins des populations et leurs familles, approcher les autorités de tarification et de contrôle et soutenir les équipes professionnelles dans le changement. Il nous faudra également changer le paradigme de la structure administrée au dispositif d'accompagnement.

Ceci est, il me semble un des enjeux importants du secteur médico-social. Pour construire une réponse et éviter de répondre par une place, il nous faut :

- instituer le parcours,
- coordonner le champ des possibles,
- développer des réponses
- mettre en relation

- construire autour du besoin de la personne en situation de handicap.

Nous pensons lancer ce chantier lors de la négociation autour du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens. Nous souhaitons débattre autour du diagnostic, partager sur ce qui fonde notre approche, motiver nos propositions, et approcher les possibilités de réponses dans le temps du CPOM.

J'ai conscience que nous agissons dans un entre deux, un modèle ancien qui administre et agréé des places, lance des appels à projets et un modèle futur qui pointe avec de nouveaux outils, SERAPHIN PH, Réponse accompagnée pour Tous, plateforme de service, parcours ou encore coordination. Le nouveau modèle n'est pas encore finalisé, il peut cependant être expérimenté car des possibilités réglementaires ont été ouvertes. Je lance un appel à nos élus, aux services du département à la Délégation Territoriale en Meuse de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, donnons à la Meuse et aux personnes en situation de handicap un outil adapté, agile et en capacité de répondre aux besoins de chacun. Vous pouvez compter sur notre association, nos services, nos établissements, nos professionnels pour vous accompagner afin d'être un acteur pleinement impliqué.

Enfin, je voudrais conclure sur une petite pointe de fierté, en félicitant Didier Rambeaux Directeur du Pôle ESAT Industriel pour son élection à la Présidence Nationale d'ANDICAT, association nationale regroupant pratiquement tous les ESAT en France.

Je souhaiterais lui dire que j'ai été naturellement sensible à sa déclaration précisant que l'objectif de son mandat serait de pouvoir faire reconnaître le statut de salarié pour les ouvriers d'ESAT. Notre association a déjà exprimé sa volonté d'accompagner une telle démarche. Elle s'inscrit dans une perspective de pouvoir créer un véritable parcours d'emploi. ADAPEI Meuse Insertion, avec le portage d'une entreprise adaptée jouera une place importante, nos savoir-faire en matière de formation seront un outil mobilisable, et notre réseau de partenaires dans de nombreux champs doit faciliter l'émergence de projets pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

Enfin, j'aimerais conclure ce rapport d'orientation sur deux projets importants pour notre association.

Les travaux sur le quartier Niel à Thierville sur Meuse devraient démarrer en 2019. C'est l'aboutissement d'un projet démarré en décembre 2011. Ces travaux vont apporter des meilleures conditions d'accueil, être en conformité avec les obligations réglementaires, porteurs de nouvelles possibilités d'accueil, et vont

permettre de développer un nouveau support en ESAT, vont participer au développement du territoire, et seront ainsi porteurs d'un élan supplémentaire sur le plan économique.

Le second projet, devra certainement nous réunir pour une assemblée générale extraordinaire, s'il aboutit. Ce sera le rapprochement avec

l'Association pour la Formation et l'Insertion Professionnelle (AFEIPH) à Fumay dans les Ardennes. Nous travaillons à la déclinaison d'un rapprochement entre nos deux associations, le modèle n'est pas encore finalisé, mais il peut être sous la forme d'une convention, d'un groupement, ou encore d'une fusion. Ce rapprochement est l'aboutissement d'une collaboration de plus de trois ans où nous avons pu approcher les valeurs partagées et les apports d'une coopération soutenue. Il faut lire dans cette volonté commune aux deux conseils d'administrations, la volonté de pouvoir s'enrichir mutuellement de moyens nouveaux d'expérience et d'outils supplémentaires pour continuer à agir pour le mieux-être de la personne en situation de handicap. Cette finalité reste la nôtre, la vôtre et demeure la mienne.



NOTES

[illegible]



Les élus du Conseil d'Administration



Suivez-nous sur notre page 

Et sur notre site web
www.adapei-meuse.fr



L'ADAPEI de la Meuse remercie ses partenaires



CAISSE D'ÉPARGNE
LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE